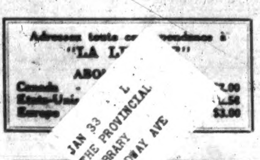
VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 MARS 1932 NUMERO 42



LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

UNE BELLE INITIATIVE A IMITER

Les cours d'économie domestique et de science culinaire sous la direction du ministère de l'agriculture — Une intéressante séance publique à Saint-Pierre — Il nous faut des conférencières de langue française pour nos centres français

Le 7 mars, divers groupes de dames et de jeunes filles de Saint-Pierre-Jolys donnèrent une séance publique destinée à faire profiter tous les paroissiens des résultats acquis pendant l'hiver aux cours d'économie domestique et de science culinaire. Elle fut présidée par M. Joseph Lafrance, agronome des centres français manitobains, et M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé de la paroisse, l'honora de sa présence et de sa parole. La salle ne put contenir tous ceux que l'intérêt avait amenés. Si une de ces dames eût possédé une baguette de fée, elle n'eût pas manqué d'élargir les murs à l'instant. Nous ne sommes plus au temps des fées. Nous sommes dans le pratique vingtième siècle. On remédiera à l'obstacle déjà auparavant constaté, mais avec le temps.

Comme marque de vive appréciation de la séance, nous en transcrivons le programme:

Ouverture de piano, Mlle Irène Péloquin. Rapports de Mme Georges Préfontaine, présidente des groupes, et de Mlle Antoinette Carrière, secrétaire.

Morceau de violon, par Mlle Cécile Turenne, accompagnée par Mlle Irène Péloquin. Groupe no 1: Un bon déjeuner, par Mme Joseph Larivière. Déclamation, par Mlle Juliette Garand.

Groupe no 2: Valeur nutritive du lait, sous forme dialoguée entre Mlles Agnès et Laura Larivière, Marie-Paule Bélanger, Berthe Duclozeau et Laure Parenteau.

Groupe no 3: Comment conserver ses dents saines? par M. Albert Sicotte. Piano, par Mlle Irène Péloquin. Groupe no 4: "Wrong and Right Ways of Cooking Vegetables": Mlles Gertrude Carrière et Jeanne Valois, et Mme Xavier Joubert. La danse des légumes: chanson par le groupe no 3.

Groupe no 7: Exhibits des différentes céréales avec explications. "L'Angelus de la mer". Chant à 4 voix: "At Dawning". Mme Armand Péloquin, Mme Edmond Préfontaine, Mme Amédée Préfontaine et Mlle Irène Péloquin. Mlle Marie-Paule Bélanger, accompagnatrice.

Groupe no 6: "Iron in Foods. Talks and Exhibits": Mme Hector Dandenault. Chanson: "Bonne Nuit", par Mme Joseph Larivière. Comédie par Mlles Gilberte Lavergne et Isabelle Rajotte, et M. Arthur Côté.

Trois allocutions furent prononcées: l'une en français par M. le Curé, et deux en anglais par Miss Thompson, présidente de l'organisation provinciale, et Miss Alexander, la maîtresse des cours.

* * *

Voici reconstituée aussi fidèlement que possible l'allocution de M. le Curé: Mesdames et Messieurs,

Nous venons d'assister à une séance qui sort de l'ordinaire. C'est la première du genre à Saint-Pierre, mais il est à espérer que ce ne sera pas la dernière.

J'unis mes remerciements à ceux des dames, qui ont exprimé leur reconnaissance à notre gouvernement provincial pour avoir pris l'initiative de ces cours et en faire les frais. Au nom de la population, je le félicite et le remercie. Ces cours donnés par des maîtresses expertes dans les choses qu'elles enseignent sont fort pratiques. Ils vulgarisent des notions qui sont un ornement pour l'intelligence et comblent une lacune de nos programmes scolaires. Nos jeunes filles y puisent des connaissances qui complètent la formation reçue à l'école et les préparent à leur rôle présent ou futur de servantes, d'épouses, de mères de famille, de maîtresses de maison. Depuis nombre d'années j'appelais de mes voeux cette oeuvre postscolaire. Je suis heureux de la voir si bien implantée dans la paroisse.

Nous devons des félicitations aux dames et aux demoiselles qui ont suivi ces cours avec tant d'assiduité. Grâce à leur bonne volonté, des notions précieuses d'hygiène familiale sont acquises et porteront leurs fruits au sein de notre population.

Son Excellence Mgr l'Archevêque disait un jour: "Si nous voulons du français, mettons-en." Ce mot d'ordre est tout un programme. Les élèves de Mlle Alexander l'ont fidèlement mis en pratique. Si nous avons eu de si élégant français, c'est qu'elles en ont mis. Elles l'ont fait d'elles-mêmes, sans l'aide de leur maîtresse qui ignore notre langue presque totalement. Sincères félicitations et cordial merci.

Quand l'usage de notre langue dépend de nos gouvernants, la formule citée doit être modifiée comme suit: "Demandons-en!" Demandons l'usage de notre langue avec dignité et en faisant valoir à l'appui les bonnes raisons qui ne manquent pas. Ne demandons pas comme des pauvres qui sollicitent humblement la charité mais comme des citoyens éclairés et fiers qui réclament la justice. Nos dames nous en ont donné un bel exemple. Moins dignes, moins conscientes de leurs droits, feignant même de ne pas tenir à leur langue, elles n'eussent pas demandé et obtenu une traduction sommaire en bon français, des notions et des termes techniques français. On eût dit qu'elles ne tenaient pas à avoir des cours français. Sous prétexte d'économie de temps ou d'argent, on n'eût eu que de l'anglais. Il serait à désirer que les spécialistes anglo-protestantes puissent manier le français à l'égal de l'anglais. Ce ne serait pas encore l'idéal.

Il est d'une grande importance que les influences sociales, en nos milieux catholiques et canadiens-français s'exercent par l'intermédiaire de personnes de notre foi et de notre race. Cela contribuerait singulièrement à maintenir l'intégrité de notre mentalité. Personne, assurément, n'osera prétendre qu'en cherchant comme il convient, on ne puisse trouver dans notre Canada bilingue des spécialistes canadiennes-françaises aussi facilement qu'on en trouve d'origine étrangère à notre province et même à notre pays.

Nos dames et nos demoiselles, j'en suis sûr, continueront comme par le passé à tirer profit des cours qui leur seront encore donnés. Elles ne cesseront pas non plus, d'exprimer à qui de droit leur désir si légitime, partagé par toute la population de notre paroisse, d'avoir des maîtresses de cours qui s'expriment dans la langue de leurs foyers. Elles ne se déclareront pleinement satisfaites que lorsqu'elles seront instruites par des personnes de notre foi et de notre sang. Ce jour-là, nos droits de citoyens et de citoyennes catholiques et français seront pleinement reconnus pour le plus grand bien du pays et la meilleure harmonie entre les différentes nationalités qui le composent.

* * *

Mlle Thompson, présidente de l'organisation provinciale, s'exprimant en anglais, avec une largeur de vues digne d'éloges, dit qu'elle comprenait parfaitement le sens et la légitimité de nos aspirations, reconnut le bien-fondé de nos demandes et formula le voeu qu'il y soit fait droit dans un bref délai. Elle déclara même qu'elle en serait d'autant plus heureuse que les semeuses officielles des précieuses notions d'économie domestique et d'art culinaire ne suffisent pas à la tâche qui leur incombe, à cause de l'insuffisance de leur nombre. Elles ne peuvent aller partout où on les appelle ou les désire. Des institutrices tirées des centres français seraient une précieuse acquisition pour ces centres et déchargeraient d'autant l'organisation provinciale, et du même coup l'aideraient singulièrement. Il ne serait que juste de voir ces nouvelles maîtresses de cours français revêtues du même titre officiel que celles de langue anglaise et rémunérées comme elles par le trésor commun de la province.

Inutile d'ajouter que toutes les personnes de foi catholique et de langue française de notre province applaudiront aux justes principes posés par M. le Curé de Saint-Pierre et si heureusement corroborés par la présidente provinciale.

La campagne progressiste-libérale commence

Ce soir, a lieu à l'hôtel Fort Garry un grand banquet auquel sont invités progressistes et libéraux partisans d'un gouvernement de coalition. Le premier ministre Bracken et le Dr Murdock McKay, chef du groupe libéral, seront les principaux orateurs. On croit que c'est le premier coup de feu de la campagne électorale progressiste-libérale.

DE VALERA EST ELU PRESIDENT

Par 81 voix contre 68, il l'emporte sur son adversaire l'ex-président Cosgrave

Dublin. — Eamonn de Valera a été élu président de l'Etat libre d'Irlande par 81 voix contre 68, à la réunion du Dail Eireann.

Frank Fahy, député de Galway, et partisan d'Eamonn de Valera, a été élu président du Dail Eireann à l'ouverture de la session.

Grâce à l'appui travailliste, le Fianna Fail de Valera est assuré d'une mince majorité. La situation des partis s'établit en définitive de la façon suivante: Fianna Fail, 72; parti Cosgrave, 56; indépendants, 13; travaillistes, 7; fermiers, 4. Le Fianna Fail contrôle donc 79 votes et l'opposition, 73.

Un des premiers objectifs du groupe de Valera sera l'abolition du serment d'allégeance à la Couronne britannique. De Valera a aussi promis de rappeler la loi de sécurité publique (tribunaux militaires).

Le programme économique des républicains est que l'Irlande se suffise à elle-même. Le président Cosgrave calculait que l'Irlande, pays agricole, devait compter sur l'Angleterre pour ses marchés. De Valera veut créer des industries domestiques et abolir les annuités payées par les fermiers irlandais à l'Angleterre.

Il a déclaré à la radio récemment qu'il ne voulait pas que les familles irlandaises élèvent des enfants "pour l'exportation".

Désavoué par le Sinn Fein

Le Sinn Fein a désavoué, dans un manifeste, M. Eamonn de Valera, chef du nouveau gouvernement de l'Etat libre d'Irlande. M. de Valera a été président du Sinn Fein jusqu'en 1926, année où il a fondé le Fianna Fail, parti qui a remporté le plus grand nombre de sièges aux récentes élections. Le Sinn Fein persiste dans son refus de reconnaître le Dail Eireann et à admettre le serment de fidélité à la Couronne, et par suite il n'a pas participé aux élections.

UNE EMEUTE AUX USINES DE FORD

Quatre manifestants sont tués par la police — Vingt-cinq blessés, dont quinze policiers

Détroit. — Une manifestation de 3,000 sans-travail près des usines Ford à la Rivière-Rouge s'est terminée par la mort de quatre des manifestants, qui sont tombés sous les balles de policiers. Le chiffre des blessés s'élève à vingt-cinq, dont quinze sont des policiers.

Le but des manifestants, qui avaient organisé la chose depuis plusieurs jours, était d'obtenir des autorités de l'usine Ford l'embauchage immédiat d'un grand nombre de sans-travail. Les 3,000 hommes se sont rassemblés à Détroit et ont marché en bon ordre jusqu'à la ville de Dearborn, à proximité de laquelle se trouvent les usines Ford. Il y a six milles entre les deux villes.

A Dearborn, la police municipale a tenté d'empêcher les manifestants d'entrer dans la ville, mais n'a pas fait feu. Les manifestants ont repoussé la police à coups de pierres et se sont rendus à un viaduc pour atteindre les usines. Des pompiers ont réussi à les tenir en respect quelques minutes, en les arrosant. Passant outre, les manifestants se sont dirigés vers le bureau d'embauchage des usines. A cet endroit, la police a commencé à tirer. Les pompiers des usines sont intervenus, armés de tuyaux d'arrosage. Bientôt il y a eu mêlée générale. Les manifestants n'ont reculé qu'à l'arrivée de miliciens et de policiers de Détroit.

Aux usines Ford, on dit que la manifestation est d'origine communiste. On était au courant du projet de manifestation, mais les autorités ne le croyaient pas sérieux.

Les Japonais retirent leurs troupes de Shanghaï

Tokio. — Les négociations de paix se poursuivent de façon satisfaisante et le gouvernement de Tokio a rappelé une grande partie de ses troupes de Shanghaï.

Un roman très dramatique qui est de l'histoire vraie

Nous commençons aujourd'hui la publication de "La Première Canadienne au Nord-Ouest", par l'abbé Georges Dugas. C'est un feuilleton d'un genre tout spécial, que nos lecteurs et lectrices ne manqueront pas d'apprécier. Les aventures de Marie-Anne Gaboury forment un récit extrêmement dramatique qui tient du roman, et néanmoins c'est l'histoire authentique de la première Canadienne de l'Ouest. Ne manquez pas de lire ce feuilleton et de le faire lire à vos enfants.

Nouvelles Brèves

EDMONTON. — A l'unanimité, l'Assemblée législative d'Alberta a décidé de demander au gouvernement fédéral l'adoption d'un plan d'assurance nationale contre le chômage.

OTTAWA. — L'hon. docteur Raymond Morand, député conservateur d'Essex-est, a été nommé président du comité parlementaire spécial qui enquêtera sur la radiodiffusion au Canada.

QUEBEC. — Mme Pamphile Lemay, la veuve du poète, est morte à l'âge de 88 ans chez son fils, l'abbé Edgar Lemay, aumônier de la Crèche Saint-Vincent de Paul. Sept enfants lui survivent.

NIAGARA FALLS, N.-Y. — Le premier pont de glace des chutes Niagara cet hiver a duré onze heures. Ordinairement, le pont de glace dure de deux à trois mois et il se forme au début de la saison.

LONDRES. — Le docteur L.-J. Lemieux, agent général de la province de Québec à Londres, épousera Mlle Suzanne de Munter, fille unique du docteur Fernand de Munter, de Bruxelles, Belgique, à la fin d'avril.

DUBLIN. — Dix-huit mille volumes ont été détruits par un incendie qui a détruit la Librairie Catholique centrale, qui contenait une des plus belles collections de livres catholiques du monde.

GENEVE. — L'hon. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, vient d'être élu vice-président de la commission navale de la conférence du désarmement.

Une grande représentation du Cercle Molière, sous les auspices de la "Liberté"

Désireuse de faire sa part pour venir en aide aux nécessiteux, la **Liberté** a pris l'initiative de donner une soirée dramatique et musicale au profit des oeuvres charitables de Saint-Boniface et de Winnipeg. Elle s'est assuré pour cela le concours du Cercle Molière, qui donnera par la même occasion sa pièce annuelle.

On sait la place considérable qu'occupe chez nous, dans le monde artistique, le Cercle Molière et les succès qu'il compte à son actif. Grâce aux tournées de la **Liberté** et à ses concerts radiophoniques, les acteurs et chanteurs du Cercle Molière sont aujourd'hui connus de tous nos compatriotes, à la campagne comme à la ville.

Le Cercle Molière a jusqu'à présent joué une pièce annuelle, en s'efforçant toujours de donner à chaque fois du nouveau. Cette année encore, il montera une pièce entièrement différente des précédentes. Pour être à la page, il a choisi un drame plein de mystère et d'imprévu qui dépasse de beaucoup, en fait de mise en scène, tout ce qu'on a vu jusqu'ici. Il sera naturellement monté avec le même soin et la même exactitude qui ont toujours caractérisé les productions du Cercle Molière.

Pour permettre à tout le monde d'applaudir les artistes du Cercle Molière et d'apporter son obole à l'oeuvre charitable entreprise par la **Liberté**, la pièce sera probablement jouée à Saint-Boniface, avec des décors brossés spécialement pour la circonstance et les accessoires fournis par les théâtres de Winnipeg.

La date définitive de cette représentation sera annoncée la semaine prochaine et l'on fera bien de retenir ses billets dès qu'ils seront en vente.

LA PRESIDENCE EN ALLEMAGNE

L'élection de dimanche sans résultat — Hindenburg arrive en tête et sera élu le 10 avril

Berlin. — L'élection de dimanche pour la présidence n'a pas donné de résultat définitif, aucun des six candidats n'ayant obtenu la majorité absolue. Il a manqué au président von Hindenburg 168,453 voix pour être maintenu à la tête de la république allemande, mais son avance sur les autres candidats est telle que l'on considère son succès comme assuré au deuxième tour, qui aura lieu le 10 avril.

La plus grande surprise de l'élection a été la faiblesse relative d'Adolf Hitler, chef des fascistes socialistes nationaux, pour qui ses lieutenants escomptaient de 15 à 18 millions de voix et qui n'en a eu que 11,338,571. Son parti a cependant gagné énormément sur les élections au reichstag de 1930, alors que les candidats Nazi n'obtinrent que 6,580,000 voix.

Les communistes n'ont recueilli que 4,900,000 voix, contre 4,590,000 en 1930.

Voici un sommaire préliminaire des résultats:

Président von Hindenburg	18,661,736
Adolf Hitler (Nazi)	11,338,571
Ernst Thaelmann (Com.)	4,982,079
Theodore Duesterberg (Nationalist)	2,557,876
Gustav Winter (Ind.)	111,470
Divers	8,645
Total	37,660,377

Législature Provinciale

LE FEDERAL NOUS OFFRE $650,000

Mais il refuse de participer au secours en faveur des fermiers éprouvés par la sécheresse

Le débat sur l'adresse terminé en une semaine, — le délai le plus court sous le gouvernement actuel, — c'est un record dont il convient de féliciter la législature. La réponse au discours du trône a été adoptée sans vote et nos députés n'ont plus devant eux maintenant que les matières de législation proprement dites.

Cependant le bill voté d'urgence pour permettre aux municipalités d'avancer les grains de semence et le fourrage aux fermiers dans la zone de sécheresse, entraîne maintenant quelques difficultés. Lorsqu'il a été adopté, le gouvernement provincial n'avait pas reçu de réponse d'Ottawa à sa demande de participer pour un tiers à ces secours. Depuis, le gouvernement fédéral a télégraphié qu'il offrait à la province un prêt de $650,000 à 5½ p.c. d'intérêt, mais refusait de participer au secours pour grains de semence et fourrage. La Chambre a immédiatement adopté une motion priant les autorités fédérales de revenir sur leur décision. Six conservateurs ayant à leur tête M. Sanford Evans s'y sont seuls opposés. Finalement, on décide d'accepter le prêt d'Ottawa et la loi sera amendée en conséquence.

Instruction secondaire

Le bill du gouvernement amendant la loi des écoles publiques de façon à faire payer des droits pour l'instruction secondaire est vivement combattu. On lui reproche de frapper à sa base même le principe de l'instruction gratuite.

Le bébé Lindbergh est introuvable

Hopewell, New-Jersey. — L'enfant de Lindbergh reste introuvable et la presse américaine continue à donner asile dans ses colonnes aux rumeurs les plus fantastiques.

La bonne de l'enfant, Mlle Gow, est toujours chez les Lindbergh. Son ami, le marin "Red" Johnson, est toujours détenu par la police de Newark qui multiplie les interrogatoires.

Nommés juges au Manitoba

Ottawa. — On a annoncé officiellement la nomination de M. Price-J. Montague, C.R., de Winnipeg, à la Cour du Banc du Roi du Manitoba, et celle de M. Stephens-E. Richards, aussi de Winnipeg, à la Cour d'appel de la même province.

Parlement Fédéral

UN LONG DEBAT SUR LE CHOMAGE

M. Bennett explique la position du gouvernement l'an dernier et demande le prolongement de sa loi de secours — L'opposition désapprouve le blanc-seing — Un incident Woodsworth-Manion qui provoque du désordre

Ottawa. — Le débat sur la loi du chômage est engagé et promet d'être long.

Il s'agit de prolonger de deux mois la loi votée aux derniers jours de la session 1931, accordant au gouvernement des pouvoirs très étendus. Par cette loi, le gouvernement a pu, sans aucune restriction, entreprendre tous les travaux qu'il a voulus, conclure les arrangements nécessaires avec les provinces, fixer la part de contribution des provinces et des municipalités, organiser des secours en faveur des gens de la Saskatchewan. En plus, cette loi permettait au ministère de prendre tous les moyens à sa disposition pour maintenir l'ordre, la paix et la bonne administration.

Les libéraux sont décidés à ne plus accorder de blanc-seing au gouvernement. Mais, d'un autre côté, les gens de l'Ouest ont besoin de grains de semence: il ne faut pas les faire attendre trop longtemps.

M. Bennett s'explique

M. Bennett explique, en premier lieu, dans quelle position se trouvait le gouvernement, l'an dernier, au sujet du chômage. Ensuite il énumère les différentes mesures qui furent prises pour aider les provinces et les sans-travail. Enfin il déclare que le gouvernement est amplement justifiable de demander à la Chambre le prolongement de sa loi de secours.

Voici, sous une forme condensée, les principaux points du discours du premier ministre:

1.—L'obligation de remédier au chômage relevait, en premier lieu, des législatures provinciales. Toutefois, vu l'aspect national que prenait le problème, le fédéral a cru qu'il était de son devoir d'intervenir et d'aider les provinces et les municipalités.

2.—La loi du chômage a donc été proposée pour venir en aide aux provinces.

3.—Dans une large mesure le gouvernement a réussi à remédier au chômage. Tout argent qui a été dépensé à cette fin est sujet à l'approbation de l'Auditeur Général.

Secours aux provinces

4.—Le gouvernement fédéral a conseillé aux provinces de limiter leurs achats de matériel nouveau. Mais il a vite constaté que les provinces et les municipalités n'étaient plus capables de payer leur part de contribution. Il s'est vu dans l'obligation de leur faire des avances substantielles. Ainsi il a prêté $16,800,000 à la Saskatchewan; $4,600,000 à l'Alberta; $5,600,000 à la Colombie-Anglaise; $3,775,000 au Manitoba et $190,000 à l'Ontario.

5.—Le gouvernement devait prêter aux provinces ou les abandonner à elles-mêmes. Il avait à choisir entre deux maux: la faillite des provinces et le prêt par l'Echiquier. Il a préféré ce dernier, car la faillite d'une seule province aurait porté un coup terrible au crédit de tout le pays. Le cas de la Saskatchewan était particulièrement grave. Il a fallu nourrir 300,000 personnes dans cette seule province. L'entreprise n'était pas légère. La commission qui l'a menée a bien accompli un travail méritoire dont il faut la féliciter. Pour subvenir aux besoins de ces 300,000 personnes, le gouvernement a déboursé $4,425,000, sans compter les 99 wagons de marchandises qui ont été expédiés de toutes les parties du Canada, dans les régions affectées, particulièrement en Saskatchewan.

6.—Le gouvernement a donc prêté de l'argent aux provinces. Il a accepté en retour des bons des trésors provinciaux. Toutes les provinces ont été traitées de la même façon, sans aucune partialité ni favoritisme.

C'était la seule façon d'agir

7.—Enfin le premier ministre dit pourquoi il n'a pas accepté la recommandation de M. Mackenzie King de présenter un bill des subsides. L'an dernier, le gouvernement voulait avoir toute la latitude voulue pour pallier la situation. Il semble que ce soit encore, cette année, la meilleure politique à suivre. Voilà pourquoi le gouvernement demande à la Chambre de lui renouveler son mandat pendant deux mois.

A l'heure actuelle il ne serait pas sage de présenter un bill stipulant une somme déterminée. Et l'avenir montrera, M. Bennett l'espère du moins, que le gouvernement a eu raison de s'en tenir à un mandat général, comportant des pouvoirs assez étendus pour faire face à toutes les situations, quelles qu'elles soient.

Pas de dictature!

M. Bennett a loué le travail accompli en Saskatchewan par la commission de secours. C'est donc signe qu'une commission peut rendre des services appréciables. Si c'est le cas, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas suivi le conseil que lui avait donné l'opposition, à savoir: de former une commission nationale du chômage, composée des représentants de toutes les classes de la société?

L'opposition ne s'objecte pas au secours aux chômeurs. Au contraire. Mais elle n'approuve pas le blanc-seing que demande le gouvernement. C'est une question de procédure. C'est même davantage. Le ministère défie le droit de la Chambre de contrôler toute dépense d'argent. Que le gouvernement présente un bill des subsides fixant une somme définie et les libéraux l'approuveront sans lésiner. M. Bennett laissait entendre qu'il lui faudrait $7,000,000 d'ici deux mois pour compléter son oeuvre. Pourquoi ne les demande-t-il pas à la Chambre?

C'est contre le blanc-seing que l'opposition en a. Contre cette clause qui a trait à l'ordre, la paix et la bonne administration. Contre la négation du principe du parlement britannique qui veut que le Parlement ait un droit de contrôle absolu sur les crédits. Le gouvernement a moins de prétextes cette année qu'il n'en avait l'an dernier pour excuser son attitude.

MM. Woodsworth et Manion

M. Woodsworth, député travailliste de Winnipeg, se met de plus en plus en vedette. Deux fois au cours de la semaine, il a eu son heure de succès. Une première fois, lors de la première lecture d'un bill de lui pour restreindre le caractère d'illégalité aux seules sociétés qui conseillent l'emploi de la force contre le pouvoir établi, il a réussi à détacher cinq conservateurs de la majorité ministérielle. La seconde fois, il a déchaîné un véritable chahut. Il a traité un député de menteur et refusé de se rétracter. Le Dr Manion, à son tour, l'a traité de démagogue et la discussion s'est terminée dans un joli vacarme.

Vacances brèves

Les députés ne prendront que de courtes vacances à l'occasion de Pâques. La Chambre s'ajournera le mercredi saint, 23 mars, à 11 heures du soir, jusqu'au mardi suivant, le 29 mars, c'est-à-dire le mardi de Pâques.

La vente des liqueurs au Manitoba

Le chiffre des ventes de liqueurs par la Commission des liqueurs du Manitoba a diminué au cours de l'exercice financier terminé le 30 avril 1931. Les profits nets pour cette période ont été de $1,866,783, contre $2,044,950 pour l'exercice précédent.

Un traité de commerce avec la France

Ottawa. — M. Mackenzie King a posé une interpellation au gouvernement à propos du traité commercial franco-canadien.

Le gouvernement est-il à négocier un traité de commerce avec la France? Des dépêches de presse semblent indiquer que le gouvernement français se propose de prohiber l'importation des fruits frais canadiens et d'imposer un tarif douanier de $1.00 sur chaque boisseau de blé.

M. Bennett a répondu que le gouvernement n'a pas reçu de renseignements. Il n'a rien reçu depuis la dernière dépêche indiquant que le gouvernement français était désireux d'entrer en pourparlers pour amender le traité actuel.

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

SAINT-CLAUDE

Perception supplémentaire $2.50



Collège de Saint-Boniface 16 mars 1932

AU COLLÈGE

Directeur: ERNEST GEORGE

Ve année Numéro 5

LA GUERRE--SOUVENIRS ET EVOCATIONS

La guerre — ce seul mot a quelque chose de lugubre, puisqu'il évoque naturellement chez nous, les plus vieux, le souvenir de 1914-1918.

J'étais bien jeune alors, mais je me rappelle encore l'adieu touchant d'un de ces "défenseurs de la patrie". L'aîné de la famille, sur qui le père fondait de si belles espérances, sur qui il comptait pour l'aider, voilà qu'on venait l'arracher au nom de la patrie; la loi était passée, il fallait marcher. Quel contraste entre le regard sévère de l'officier inquisiteur et celui des parents en pleurs! Et pourtant, il fallait céder: le devoir appelait ailleurs! Le devoir appelait maintenant dans les camps, au delà des mers, d'où l'on serait bientôt conduit sur les lignes même du front, au milieu des bruits de la canonnade, sous le feu de la mitraille, sous le bombardement des avions. Et le héros de demain, comme dans une vision rapide, assistait déjà par avance à ce terrible spectacle.

Devant la tension générale des esprits de nos jours, en ces temps de dépression mondiale qui pourraient bien nous préparer quelque cataclysme universel, notre pensée se reporte comme naturellement vers ces temps agités, et nous nous prenons à nous demander quelle serait notre conduite si la situation devenait aussi critique qu'elle le fut alors. Nous qui avons vu partir nos aînés, et vers qui la patrie tournera naturellement les yeux au moment du danger, nous qui avons à peine commencé à vivre notre vie, aurons-nous le courage de nos aînés?

Notre préparation ici, au Collège, nous arme pour toutes les grandes causes, dit-on; aussi, même si nous ne nous sentons pas aujourd'hui ce courage, nous avons la ferme assurance qu'il est chez chacun d'entre nous une certaine somme d'énergies latentes qui se réveilleront quand besoin sera, et qui feront de nous des hommes capables de répondre à tous les besoins de leur époque.

Joseph DANSEREAU, Philosophie II.

BRIBES

Depuis qu'il a posé devant le photographe, depuis surtout qu'il a vu le résultat de l'épreuve, Georges est de plus en plus soigneux de sa chevelure et de sa cravate. Il n'aurait, paraît-il, constaté qu'alors cette double nécessité.

• • •

Le Grand Conseil est toujours actif. Quand il n'a rien à faire, il en trouve. Quand il n'en trouve pas, il en invente. Ainsi, l'autre jour, voyant que le ciel était trop lent à nous neiger sur la tête, il décide d'y suppléer: on remettra donc sur la patinoire la neige des "bandes", pour occuper les flâneurs. A cette nouvelle, Paul et Eugène se sont sentis mal. On ne les a pas revus au Collège pendant trois jours! Ils ont tout juste trouvé assez de forces pour venir prendre part à la composition du vendredi!

"TOUT CE QUI BRILLE N'EST PAS OR"

C'était par un beau jour de juillet; la pluie avait cessé, et le soleil resplendissait d'un éclat sans pareil. La nature, sortant de ce bain généreux, souriait, et son sourire me faisait oublier les tristes fléaux de vent et de poussière auxquels la pluie venait de mettre fin.

J'étais sorti sur la galerie pour jouir de la fraîcheur. Inconsciemment attiré par le charme, je descendis me promener dans la cour, en remerciant le Créateur de ses dons si doux.

L'herbe était jaune dans notre cour: les ravages du vent l'avaient dès le printemps fanée et séchée. Ce tapis morne s'efforçait lui aussi de sourire, mais nonobstant son effort, la mélancolie des paysages d'automne s'en dégageait.

Je poursuivais ma promenade, tête baissée, en considérant distraitement toutes ces choses... Je sortis brusquement de ma rêverie, en apercevant devant moi, sur le sol, un objet d'un lustre étonnant dans un champ si désert. De surprise, je m'arrête. Serait-ce quelque épinglette de valeur, quelque bijou? Vous comprenez ma surprise et ma joie...

Je me penche pour ramasser le précieux objet: c'était une paille!

Je m'étais donc penché pour ramasser une paille! Déçu, humilié, je jette autour de moi un regard furtif pour voir si personne ne se serait aperçu de ma déconvenue; et je songeai...

Que de gens se laissent ainsi prendre par un faux éclat. Cette paille qui brille au soleil, c'est bien souvent le monde avec ses attraits trompeurs. Sitôt que l'illusion sera dissipée, de ce monde que restera-t-il? Déception amère. De ces charmes superficiels mêlés le plus souvent à la perversion du péché, qui empoisonne de sa peste tant d'âmes innocentes, que restera-t-il? Remords cruels.

Monde trompeur, ces âmes destinées à de grandes choses, tu les éblouis et les fascines pour jamais par ton clinquant infâme! O paille abjecte, quel rôle ignoble tu joues! D'un lustre emprunté, tu aveugles ces âmes régénérées dans le sang du Christ! Et je m'arrêterais un seul instant à regretter le monde? Cette paille est éloquente: elle me redit à sa façon: Vanité des vanités...

Ici, un cri de mon frère, annonçant l'heure du travail, vint interrompre ma salutaire rêverie. Mais je résolus d'en inscrire le fruit dans mon journal sous ce titre: Tout ce qui brille n'est pas or.

Antonio LACELLE,
Rhétorique.

LES CHANCEUX...

Des gens qui se bourrent le crâne de métaphysique, qui essaient de se forger des idées en envoyant paître les sens et l'imagination, des gens qui, par devoir d'état, vivent souvent dans les nuages: voilà ceux qu'on a accoutumé d'appeler chanceux!

Mais chanceux, ils le sont tout de même par quelques côtés, ces grands flandrins de philosophes: jamais de devoir à faire, jamais de réprimande de leur professeur, même s'ils ne savent pas leur leçon. On s'efforce de les conduire comme des hommes, de leur insinuer des conseils pratiques pour l'avenir, car plusieurs d'entre eux sont finissants, et pour ceux-là, l'avenir, c'est demain!

La vie si rose, si parsemée de fleurs, si souriante quand on la regarde de loin, offre un tout autre aspect à qui la contemple d'un peu plus près. C'est une vaste mer sur laquelle nous nous embarquons à bord d'un frêle esquif... Serons-nous comme tant d'autres submergés par le flot, ou pouvons-nous nous promettre d'aborder sains et saufs au port où nous tendons?

Mais ne soulevons pas trop le voile qui couvre l'avenir. Ce serait faire injure à nos philos que de les croire incapables de répondre à tout ce qu'on attend d'eux. Chez tous règne un bel optimisme. Ils réalisent bien qu'ils n'ont pas encore la science de leurs professeurs, et s'ils viennent à l'oublier on le leur rappelle avec bienveillance. Mais tous ils ont la volonté de développer encore ces germes de connaissances diverses qu'ils reçoivent au Collège, et entendent les faire fructifier dans l'avenir.

De tous ces graves philos, Gérard semble le plus heureux. Il est, paraît-il, l'enfant gâté de la classe, et tous ont pour lui des attentions marquées, même les professeurs, dit-on. C'est sans doute ce qui explique qu'il se porte si bien!

BRUTUS.

TOURNOI D'HIVER

Il y a quelque temps déjà, un événement venait, en récréation, briser la monotonie ordinaire: un congé qui prit le nom de tournoi d'hiver.

On en voulait faire un succès: aussi le comité travailleur avait-il préparé les esprits en tapissant notre armoire de récréation d'affiches multicolores. Et ce fameux tournoi fut pendant quelques jours le sujet de toutes les conversations: les uns discutaient sur la date, les autres sur le programme lui-même, et cela, jusqu'à ce que le jour arriva: ce fut le mardi gras, journée splendide.

Dès l'arrivée de nos externes, le tournoi s'engagea. Le secrétaire général fit tressaillir de sa voix formidable le porte-voix, qui se disloqua. En un instant, notre bonhomme est entouré de badauds auxquels il explique les conditions des concours.

Puis le sérieux commence! Ce sont d'abord les courses, qui mettent bien vite nos athlètes à bout de souffle. Puis les sauts dans la neige avec patins. Le concours consistait à sauter le plus loin possible dans un banc de neige préparé de l'autre côté de la bande. Vous voyez le spectacle: les concurrents sont alignés à un bout de la patinoire. A l'appel de son nom chacun part, rapide comme l'éclair, les coudes serrés sur les hanches; d'un bond, il s'élance, la neige vole en nuage diaphane, et l'on voit bientôt sortir une blanche apparition. Tous passent à leur tour, pirouettent de façon savante et rentrent dans le rang. Luc, qu'un sourire illumine, est proclamé le vainqueur des sauts!

Et l'avant-midi se termine par une première rencontre de gouret entre les "Lettres" et le "Commerce".

Après un léger dîner (les athlètes mangent toujours légèrement!...) l'entrain reprend. Mais déjà plusieurs sentent la fatigue.

On commence l'après-dîner par un concours de souque à la corde. Messieurs les Philosophes s'empressent sur la glace, choisissent un endroit où le pied aura meilleure prise, et défient n'importe quel adversaire. Les Humanistes acceptent le défi sans rien soupçonner: déroute complète. Les Rhétos viennent ensuite. Mais ils sont finauds, ceux-là: ils exigent que leurs aînés délogent de leur position avantageuse. Au signal, les Philos sont emportés comme fétu de paille au vent!

On annonce ensuite le prochain numéro: patinage de fantaisie. Les arbitres des élégances sont au poste: trois candidats se disputent la palme. François se dandine, tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, se penche en avant, puis se cabre brusquement. Il exécute ensuite quelques dessins, mais le piteux état de la glace fut cause, paraît-il, qu'on n'en vit rien!

Théodore, lui, en enfant un peu gêné, se laisse tout simplement glisser en cadence sur ses patins, se balançant au rythme de quelque orchestre invisible.

René fut moins chanceux. En recherchant trop l'élégance, il perdit l'équilibre et faillit briser l'harmonie des lignes de son visage. Ses beaux efforts lui valurent quand même une mention honorable.

On inventa encore toutes sortes de concours pour terminer agréablement une si belle journée; puis, comme dans la chanson:

Chacum s'en fut coucher!

René JUTRAS,
Rhétorique.

Syntaxe vs Méthode

C'en est fait! La guerre à mort est déclarée, et cela au Collège! Les jeunes syntaxistes, dont tous admiraient jusqu'ici la paisible soumission, ont levé l'étendard de la guerre. Et voici en quels termes ils ont défié leurs ennemis:

"Nobles et fiers Méthodistes,

"Vous qui vous reposez sur l'honneur d'avoir vaincu un ancien professeur de Rhétorique, d'heureuse et très illustre mémoire,

"Vous qui vous glorifiez d'être les champions de l'intelligence,

"Vous qui comptez au nombre des vôtres des batailleurs dont les hauts faits sont connus partout,

"Vous enfin les émules des Charlemagne et des Clovis,

"Salut et Paix!

"Les Syntaxistes, vos humbles serviteurs, chevaliers de la Légion du Drapeau, membres de la Société Historique de Syntaxe, disciples de Cicéron et de Démosthène, admirateurs d'Alexandre, de César et de tout ce qui est beau, grand et noble,

"Nous vous invitons à venir mesurer votre grandeur à notre petitesse sur un terrain de la science qui nous est commun,

"Afin de vous permettre de récupérer toutes vos forces, nous avons daigné vous laisser un laps de temps dont la somme globale est égale à 29 heures et un quart. Si donc vous êtes braves, c'est demain à deux heures quarante minutes, que vous nous rencontrerez sur l'agora de la salle académique.

"Ultimatum porté le 3 mars 1932 par les préposés maréchaux:

"Maurice BOURGOUIN, M.A.A.,
"Zéphirin MAGNAN, M.Z.G."

• • •

Les Méthodistes relevèrent le défi. Voici leur réponse, digne elle aussi de passer à l'histoire:

"Aux intrépides et farouches Chevaliers de la Légion du Drapeau.

"Salutem dico!"

"Le fier défi lancé hier, par la voix sonore de l'un des vôtres, nous a émus. Ce damoiseau semblait déjà chanter la victoire.

"Nous avons admiré ce courage et cette audace de vos petits corps. Ce n'est pas en vassaux que nous voulons vous traiter: il y a trop de noblesse dans ce que vous appelez votre petitesse.

"Nous vous respectons, nous rendons hommage aux admirateurs du beau, du grand et du noble. Nous ne tirons le glaive qu'à la voix de l'honneur, et soyez assurés que devant l'honneur, nous serons inexorables.

"Vous serez vaincus. Laissez loin derrière vous votre espérance. On ne résiste pas à l'épée bien trempée des preux francs, Sarrasins et Saxons.

"Adieu.

"1ère Capitulaire en l'an 32,
"Louis LAHAIE,
"Maurice BELANGER,
"Jean TETRAULT,
"Pairs et Chevaliers de Roland, de Charlemagne et de Witikind."

• • •

Le lendemain, les deux armées se rencontraient en champ clos. Après un combat acharné, les Syntaxistes durent rendre leur drapeau au champion de la Méthode!

On étudie l'art...

Peut-être n'a-t-on pas encore remarqué que nos humanistes gagnent au sérieux. En tous cas, qu'il se manifeste ou non, ce sérieux, il existe, et cela depuis que ces gens-là en sont rendus, dans leur manuel de littérature, au traité sur le beau et sur l'émotion esthétique. Les questions d'art leur sont maintenant ouvertes, et il s'en trouve chez eux pour causer pertinemment de ces choses.

Allan affirme qu'il a souvent ressenti ce genre d'émotion devant le beau, mais il avoue qu'il ne s'est jamais arrêté longtemps à y réfléchir. Maintenant, quand commence la classe de français, Allan se dresse sur son coussin, fixe le Père des yeux, allonge le cou, tend les oreilles, et écoute avec une attention qu'on ne lui connaissait pas; j'ai beau le pousser du coude pour lui demander l'heure, il demeure muet, immobile, insensible. Serait-ce l'extase?

Durant un cours sur l'art et la morale, Clément s'est ouvertement déclaré partisan de "L'art pour l'art". Voilà un exemple frappant des conséquences d'études trop abstraites. Un autre jour, le pauvre homme fut arraché à quelque rêverie artistique par une question très pratique du Père professeur. Mais avant qu'il eut réalisé que c'est à lui qui s'adressait la question, dix bonnes minutes s'étaient écoulées, et deux autres avaient eu le temps de parler avant lui. Nous songeons sérieusement à instituer une enquête pour trouver un moyen de garder constamment présent au milieu de nous et d'esprit et de corps, notre cher artiste.

Jules, ce jeune homme d'ordinaire si posé, si sérieux, s'est emporté l'autre jour; et comme résultat pratique de son emportement, il écrira, paraît-il, à M. Pierre Larousse, et adressera au lexicographe des reproches bien mérités, lui prouvant que son dictionnaire est très incomplet.

Théodore est brouillé avec Morphée depuis quelques mois. Tous appellent de leurs voeux une réconciliation prompte et complète, avant que cette inimitié ait trop sérieusement affecté l'humeur d'ordinaire si égale de notre Américain.

On parle des fureurs de la Révolution française: je me retourne et je constate que Joseph, tout rouge, a les cheveux droits sur la tête; il enrage. Deux secondes plus tard, la figure du même individu s'illumine: on vient de faire un bref éloge de la France...

Signalons en terminant la découverte faite récemment chez nous de plusieurs talents poétiques. Espérons qu'avant longtemps, nous pourrons lire ici même quelque chef-d'oeuvre de la nouvelle école...

Gilles AYOTTE,
Belles-Lettres.

Un tournoi... au moyen-âge

La piste venait d'être recouverte de sable fin. Les tribunes se remplissaient. On attendait avec impatience le commencement du combat. Enfin un héraut d'armes sonna de la trompette et annonça la venue des combattants.

Les chevaliers entrèrent, tout bardés de fer: ils étaient douze de chaque côté, divisés en deux camps, les verts et les bleus, reconnaissables à leur long panache flottant et à leurs armoiries. On se rangea en bataille.

Les fanfares jouaient, les armes resplendissaient au soleil, les chevaux brillamment harnachés piaffaient en soulevant en poussière les grains de sable.

Tout à coup, les fanfares cessèrent, le cor retentit et chevaux et cavaliers se lancèrent les uns contre les autres. Au premier choc, cinq hommes tombèrent: trois bleus et deux verts, et bientôt deux bleus suivirent. Désormais le combat était plutôt défavorable aux bleus. Mais ils se reformèrent, et se jetèrent avec furie à l'attaque: un autre bleu tomba, mais aussitôt trois verts furent étendus dans la poussière. Un quatrième se retira lui aussi du combat: sa lance venait de se rompre entre ses mains. Les deux camps étaient donc de nouveau égaux. Ce fut alors une mêlée indescriptible, où chacun voulait avoir son homme. Il ne reste plus bientôt sur la piste que deux verts et un bleu.

Celui-ci, sans faire usage de sa lance, comme par mépris, lança son cheval sur l'un des adversaires et parvint à le faire trébucher: cheval et cavalier roulèrent par terre. Le dernier vert lui porta un coup de lance terrible, mais le bleu para avec sa lance qui se brisa. Celui-ci ne quitta pourtant pas le combat pour si peu: il chargea son adversaire, et lui porta avec le tronçon de sa lance un dernier coup à la tête. Le vert, étourdi, fut bientôt désarçonné.

Le vainqueur s'avança vers la tribune du seigneur, pour recevoir le prix, un cor d'ivoire artistement sculpté.

Il y eut ensuite combat à la hache et à l'épée, et tir à l'arbalète. Et les vainqueurs vinrent tour à tour recevoir leur récompense de la main du prince.

Jacques DUBUC,
Méthode.

L'aiguilleur de Tarascon

Aiguilleur numéro 13, sur la grande voie Paris-Marseille, via Lyon et Tarascon, voilà le métier qu'exerçait Pierre Bontemps, brave citoyen de la capitale des chasseurs de casquettes.

Depuis bientôt vingt ans, Bontemps était au service de la même compagnie de chemins de fer, et jamais il ne s'était absenté de son poste une seule journée. Quoique pauvre lui-même et père de cinq enfants, il ne manquait jamais de venir en aide à plus pauvre que lui. Employé consciencieux, habile et prudent, il était considéré par ses patrons et ses compagnons de travail comme le meilleur aiguilleur de la grande voie Paris-Marseille.

Or, notre héros était assis un soir, devant la porte de sa cabine à la jonction numéro 13, et contemplait en silence, tout en prêtant l'oreille aux signaux des trains qui passaient, les derniers feux du plus beau coucher de soleil qu'il avait vu jusque là. Pauvre Pierre était loin de songer que ce serait la dernière fois qu'il le contemplait ainsi!

Un sifflement plusieurs fois répété se fit entendre au loin. Bontemps est à son poste, il scrute l'horizon et dans ce point noir qui s'avance là-bas en crachant sa fumée, il reconnaît le train-omnibus d'Avignon, à destination de Marseille. Il change l'aiguille, le train passe, et notre homme le suit des yeux, se surprenant à envier pour une fois le sort des heureux voyageurs.

Le premier train était à peine disparu qu'un second approche, dévorant l'espace. Notre homme se retourne en sursaut et reconnaît, à son grand étonnement, le rapide Paris-Marseille-Côte d'Azur. Que faire alors pour éviter un tamponnement? Changer l'aiguille? Mais à une vitesse semblable le rapide va sauter hors de la voie, amenant des pertes de vie considérables. Impossible de signaler le danger à l'ingénieur enfermé dans la cabine de la locomotive. Et durant ces réflexions le rapide avançait toujours, il était maintenant presque sur notre homme.

Alors, le brave Bontemps, réalisant la grandeur de ses responsabilités et songeant à tous ces gens qui allaient perdre la vie s'il ne trouvait le moyen d'éviter la catastrophe, se jeta de tout son long sur le rail, offrant sa vie pour sauver celle des autres. L'ingénieur, constatant qu'on venait de donner contre un obstacle, stoppa sa locomotive, et trouva entre les roues le corps en charpie de notre homme.

Pierre Bontemps s'était sacrifié pour éviter la catastrophe!

Roland FOURNIER,
Méthode.

SUR L'AGORA

"Tis anthropos? — "Anthropos tis os méthei." — Quel homme? — Un homme, un ivrogne. Ce dialogue était échangé entre le pédagogue Mutos et les jeunes Spartiates confiés à sa surveillance. Ils mangeaient le brouet noir et ils étaient assis par terre. Le pédagogue reprit:

— Oui, c'est demain que je vous montrerai ce que vous seriez si vous étiez ivres.

— Non, allons-y tout de suite! dit Tritos.

— J'ai dit demain, et vous pourrez faire toutes vos réflexions.

Le lendemain à cinq heures, tout le petit monde était debout, sauf Tiros, le paresseux. Le pédagogue lui lança une écuelle d'eau froide en pleine figure. Elle eut son effet, le gamin se leva avec une rapidité exemplaire.

En arrivant à l'Agora de Sparte, les enfants virent un être qui ressemblait bien plus à un singe qu'à un humain. Il était courbé, il trébuchait. Il coudoyait tous les passants et en recevait souvent des coups.

— Voilà, dit Mutos, l'homme ivre!

— Ça, un homme, s'écrièrent les petits gars?

Bientôt leur étonnement se changea en révolte. Le pauvre esclave (je dis esclave, parce que les Spartiates, n'ayant pas d'hommes qui s'enivraient, étaient obligés d'enivrer leurs esclaves pour donner des leçons à leurs enfants) le pauvre esclave donc, insultait Jupiter, Minerve, Mars et tous les dieux de l'Olympe; il attaquait les lois de Solon; il critiquait les moeurs guerrières et fermes de Sparte.

C'en est trop, la troupe accable le malheureux. Des pierres lui sont lancées de toutes parts. On veut le tuer. Le pédagogue rappelle les enfants au camp. Le soir, en mangeant le brouet noir, Mutos s'informe des impressions de la journée.

— Qu'est-ce qui vous a frappés le plus aujourd'hui?

Tous d'un même ton:

— C'est l'homme ivre.

Aner, le guerrier, dit que cet homme ne ferait jamais un bon soldat, et que pour rien au monde il ne voudrait l'imiter.

— Et moi, dit Muros, je dis que cet homme n'a pas de fierté, il n'aimera jamais la patrie.

— Vos remarques sont justes, dit Mutos; demain, je vous montrerai l'homme tel qu'il doit être. — "Tis anthropos, èphè Luros?" — "Anthropos os esti kalos" — Quel homme, demanda Luros? — Le gentilhomme.

Louis DENISET,
Syntaxe.

L'élève inappliqué

Paul est un élève inappliqué, paresseux même. De retour à la maison, la classe finie, sa mère lui répète toujours: "Etudie donc tes leçons, Paul!" Mais ce n'est jamais le temps. Le soir, où est-il? Oh! à jouer avec sa lanterne magique; et l'heure du coucher arrivée, c'est alors qu'il songe à ses devoirs. "Le professeur nous a donné beaucoup de devoirs, et ils sont très longs, maman." Et alors, Paul prend sa plume et se met à écrire le plus vite possible sans songer à rien, ou plutôt, en songeant à sa lanterne. Et ce n'est que bien tard qu'il peut se coucher, contrairement aux soins que demande sa santé.

Le voici en classe. Le visage encore tout barbouillé de graisse, les cheveux mal peignés, la bouche entr'ouverte à bailler, et s'amusant à tambouriner avec son crayon sur son pupitre. Le maître le questionne? Il est complètement, comme on dit, dans la lune.

En récréation, il aime à aller s'asseoir à l'ombre et à rêver à toutes sortes de choses. Mais, gare à qui le dérange!

Sa conduite est toujours la même: il ne peut pas faire de progrès. Aussi il est très surpris à la fin de l'année de n'avoir aucune récompense: il ignore qu'il est ignorant. Ses parents sont vraiment à plaindre d'avoir un enfant si inappliqué, et lui n'a aucun ami, puisque personne ne l'estime.

L'avenir de cet enfant est entre ses mains. S'il continue de la sorte, il ne sera jamais un homme, mais un lâche et un vagabond.

Cet élève peut servir d'exemple aux autres, pour leur montrer le peu d'estime qu'on a pour un enfant qui ne s'applique en rien.

Claude SUMNER,
Eléments latins.

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 MARS 1932 NUMERO 42

La puissance d'un peuple est manifestement liée à sa prospérité matérielle et la prospérité matérielle dépend avant tout des produits et des progrès de l'agriculture.

MGR TURINAZ.

LA LIBERTÉ

Rien n'est si risqué que d'essayer de déchiffrer l'avenir. Mais, quand il s'agit du catholicisme, on peut affirmer que les pessimistes ont toujours tort!

Pierre BATIFFOL.

LE CONGRÈS DE DUBLIN

A l'occasion du Congrès Eucharistique de Dublin, qui se tiendra du 19 au 26 juin, le *Devoir* organise, avec le concours de l'*Evangéline*, de la *Liberté* et du *Droit*, un pèlerinage national.

Il y a déjà un demi-siècle qu'est née l'oeuvre des congrès eucharistiques internationaux. L'idée de tenir de semblables réunions était venue à une humble femme de Tours, Mlle Marie Tamisier, et elle fut réalisée grâce au concours des deux frères Vrau, que la piété populaire appelle déjà couramment "les saints de Lille".

Le premier Congrès eucharistique international, qui s'ouvrait à Lille le 28 juin 1881, devait marquer le début d'une ère de triomphes eucharistiques. En voici la liste complète, liste glorieuse, dont les noms évoquent le souvenir de manifestations de plus en plus grandioses: Avignon, Liège, Fribourg, Toulouse, Paris, Anvers, Jérusalem, Reims, Paray-le-Monial, Bruxelles, Lourdes, Angers, Namur, Angoulême, Rome, Tournai, Metz, Londres, Cologne, Montréal, Madrid, Vienne, Malte, Lourdes, et, après l'interruption causée par la guerre, Rome, Amsterdam, Chicago, Sydney et Carthage.

Chacun de ces Congrès, par le milieu ethnique où il s'est déroulé, par les conjonctures historiques et les problèmes religieux ou sociaux du moment, a revêtu une physionomie et une signification particulières.

La portée de ces Congrès est considérable. Le but cherché est avant tout de ranimer la pratique des sacrements chez les fidèles, de glorifier l'Eucharistie, "*gage de l'unité des nations, ciment de la paix du monde, de la paix sociale et de la paix entre les peuples*", comme le disait S. S. Pie XI. En ce sens, les résultats obtenus sont incalculables. Mais aussi, l'influence de ces Congrès sur les indifférents et les incroyants est loin d'être négligeable. Voir des dizaines de milliers d'hommes défiler pour affirmer des convictions ou revendiquer des libertés, n'est-ce pas de nature à imposer le respect ou pour le moins à attirer l'attention à l'égard d'une doctrine capable de rallier tant de suffrages et de mobiliser tant d'énergies.

Cette année, le grand mystère de l'Eucharistie sera célébré en Irlande, cette terre illustre des saints, des miracles et des martyrs, témoin des terribles souffrances qu'un peuple a endurées pour l'amour de la vraie religion.

Il convient qu'une imposante délégation du Canada français aille à Dublin manifester sa foi et son amour envers le Dieu de l'hostie et en même temps saluer le peuple irlandais qui a donné au monde l'héroïque exemple de toute une nation sacrifiant sa liberté politique pour conserver la foi de ses pères, lui dire combien nous admirons sa fidélité aux traditions religieuses et nationales et que nous croyons, avec lui, qu'il a le droit d'être le maître de sa destinée.

Il en est qui ont les moyens et le loisir de faire ce voyage, qui sera en même temps un pieux pèlerinage et une magnifique excursion. Qu'ils s'inscrivent dès maintenant s'ils veulent faire la traversée dans les meilleures cabines.

Est-il besoin de vanter les voyages du *Devoir* et de dire de quels soins méticuleux ils sont entourés? Le *Devoir* a déjà mené des pèlerinages aux Congrès eucharistiques de Chicago, de Sydney et de Carthage; il a conduit à Rome une importante délégation canadienne, lors de la canonisation des martyrs jésuites, il a organisé des excursions en Acadie, en Ontario, en Louisiane. Tous ces voyages, très bien organisés, ont été couronnés de succès.

Pour le Congrès eucharistique de Dublin, il offre divers itinéraires, suivant les moyens des voyageurs et le temps dont ils disposent. Le plus long comprend la visite de l'Irlande, de l'Ecosse, de l'Allemagne du Rhin, de la Suisse, un séjour à Londres, à Lisieux, à Paris, à Lourdes, à Bruxelles et à Rome.

La *Liberté*, qui prête son concours au *Devoir* pour l'organisation de ce pèlerinage, se fera un plaisir de donner tous les renseignements voulus à ceux qui auraient l'intention de se rendre à Dublin et aussi de faire pour eux tous les arrangements nécessaires.

De-ci de-là

Le "Patriote de l'Ouest"

Le "Patriote de l'Ouest" vient d'entrer dans sa vingt-deuxième année.

Notre confrère rappelle à ce propos que l'idée de sa fondation fut conçue par M. l'abbé P.-E. Myre, alors curé de Saint-Isidore de Bellevue, aujourd'hui curé de Batoche, et le R. P. Ovide Charlebois, O.M.I., alors principal de l'Ecole Saint-Michel de Duck Lake, aujourd'hui vicaire apostolique du Keewatin. Le premier rédacteur fut le R. P. A.-G. Morice, O.M.I., l'historien bien connu, auquel succéda bientôt le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I. Pendant les trois premiers mois, le modeste journal fut imprimé dans une boutique de menuiserie de l'Ecole Saint-Michel.

Des épreuves de toutes sortes ont marqué ses vingt et un ans d'existence, mais le "Patriote de l'Ouest" est toujours sur la brèche, toujours fidèle au programme que lui avaient assigné ses fondateurs.

Au doyen de la presse française de l'Ouest nos félicitations et nos meilleurs voeux.

Mort du R. P. Nolan, O.M.I.

On annonce de Buffalo, N.-Y., la mort du R. P. George-I. Nolan, O.M.I., décédé le 8 mars, après une longue maladie.

Après avoir enseigné à l'Université d'Ottawa, il était venu dans l'Ouest et avait été curé de la cathédrale Sainte-Marie, à Winnipeg, de 1914 à 1918. Pendant la guerre, il avait été chapelain au Camp Hughes. Au départ des Oblats de la paroisse Sainte-Marie, le R. P. Nolan, qui passait pour l'un des plus fameux orateurs de son temps, fit une tournée de missions dans l'Ouest et aux Etats-Unis.

Fête de la Ligue I.C.O., jeudi 31 mars

La semaine de Pâques nous fournit l'occasion de nous rencontrer pour les conventions de Winnipeg et de Saint-Boniface. Cette circonstance procure aussi aux membres de la Ligue de se réunir pour leur fête annuelle.

C'est donc le jeudi 31 mars que nous vous donnons rendez-vous à l'église du Sacré-Coeur.

La cérémonie commencera à 9 h. du matin. Qu'aucune institutrice ne manque à l'appel; notre fête sera belle par notre entrain, notre ferveur, notre communion générale, notre consécration à Notre-Dame du Sacré-Coeur.

A l'issue de la messe, réunion intime dans la salle paroissiale et lecture du rapport des activités de la Ligue.

Cordiale invitation aux amis et bienfaiteurs de notre oeuvre.

Vous surtout, institutrices, mes soeurs, vous êtes toutes attendues pour le jeudi 31 mars, à 9 h. du matin.

La secrétaire L.I.C.O.,
A. MARION, Inst.

OTTAWA. — La mise à la retraite de M. J.-H. Grisdale, sous-ministre fédéral de l'agriculture, a été annoncée par M. Robert Weir.

Une calomnie qui a la vie dure

Le 19 décembre 1931, le "Free Press" de Winnipeg publiait en tribune libre une lettre d'un J.-R. Colwill, de Portage-la-Prairie, qui se plaignait amèrement de la façon "disgracieuse" dont la France avait traité l'Angleterre après la guerre et se terminait par la réédition de la fameuse histoire à propos des tranchées: "Le colonel Taylor me dit que la France est allée jusqu'à faire payer une location pour l'usage des tranchées aux troupes canadiennes qui y combattaient et mouraient pour la défense de la France."

Un vétéran français de la grande guerre, M. Emile Bezou, de Notre-Dame-de-Lourdes, nous envoie une coupure du "Free Press" du 3 mai 1922, dans laquelle le consul général de France à Montréal faisait justice de cette absurde accusation:

French Consul General Denies Trench Rent Story

E. Naggiar, of Montreal, Consul General for France, has sent to the editor of the "Veteran", the official organ of the G.W.V.A., a letter in which he refers to certain statements, relative to rental for the trenches held by the British troops during the war, which the publication is said to have made.

"In the March 18 issue of the "Veteran," France is taken to task for having, according to an Associated Press despatch, exacted a rental for the trenches held by the British troops during the war," reads the letter, according to a memorandum, said to be a copy, which was given to the "Free Press" by the local French consul.

"I could not too indignantly challenge such misstatements, the only effect of which will be to arouse suspicion in the public mind and to malign the honor of France, whose spirit of sacrifice asserted itself so strongly throughout the war.

"The chancellor of the exchequer's reply to the above question in the House of Commons was: 'No compensation was paid for trenches dug in the front zone.' "

(Traduction)

Le Consul Général de France dément la nouvelle de la location des tranchées

E. Naggiar, de Montréal, consul général de France, a envoyé à l'éditeur du "Veteran", l'organe officiel de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre, une lettre dans laquelle il parle de certaines déclarations au sujet de la location des tranchées occupées par les troupes britanniques durant la guerre, faites, dit-on, par cette publication.

"Dans le numéro du 18 mars du "Veteran", la France est prise à partie pour avoir, d'après une dépêche de la Presse Associée, exigé un loyer pour les tranchées occupées par les troupes britanniques durant la guerre", dit la lettre, d'après une note qui en serait la copie, laquelle a été remise au "Free Press" par le consul français de Winnipeg.

"Je ne saurais dénoncer avec trop d'indignation de telles faussetés, dont l'unique effet sera d'éveiller le soupçon dans l'opinion publique et de calomnier l'honneur de la France, dont l'esprit de sacrifice s'est manifesté si intensément pendant toute la guerre.

"La réponse du chancelier de l'échiquier à cette question, à la Chambre des Communes, a été: "Aucun dédommagement n'a été payé pour le creusage des tranchées sur la zone du front."

Qui veut acheter une épouse à crédit?

Edmonton. — Qui de vous, messieurs, voudrait s'assurer une jeune épouse anglaise pour la modique somme de deux cents livres sterling comptant et deux livres par semaine?

Si la proposition vous intéresse, adressez-vous au maire D.-K. Knott, d'Edmonton.

Le courrier a apporté au maire une lettre d'une jeune fille de Londres (qui se dit jolie mais n'envoie pas de photographie) et qui déclare être prête à épouser tout sujet canadien ayant bon caractère et n'étant pas plus âgé que 35 ans, qui paiera à sa mère 200 livres comptant et lui servira dans l'avenir une rente de 2 livres par semaine.

Elle explique que sa famille est dans une situation financière difficile et elle ajoute qu'elle a entendu dire qu'il y avait pénurie de bonnes épouses au Canada.

HULL, P. Q. — L'hon. sénateur Joseph-Hormisdas Legris est décédé chez sa fille, Mme H. Langevin, à l'âge de 82 ans. Il était sénateur depuis 1903.

MON AMI PIERROT

Pierrot et la politesse

Il n'est vraiment pas aisé d'enseigner les bonnes manières à Pierrot. Ce garçon-là oublie trop souvent de remercier quand on le sert à table.

Papa perd patience avec un si mauvais élève.

Il vient de lui tendre une rondelle de pain. Pierrot l'a prise en silence. Sous le regard réprobateur de papa, il devine qu'il doit au-moins dire un mot. Très fort, pour qu'on l'entende bien, il crie:

— Merci!

Ce merci tout court ne suffit pas. Papa saisit l'occasion de le faire remarquer:

— Merci qui?... Mon chien?...

Alors, Pierrot de se pencher sous la table et de chercher avec curiosité l'animal dont son père lui parle:

— Où qu'il est ton chien?

• • •

Il y a, dans un coin du buffet, une boite de caramels. Quand Pierrot a été bien sage, il a droit à l'un de ces bonbons dont il raffole.

Justement, pour reconnaitre l'effort appréciable qu'il a fourni en restant une heure tranquille, on estime qu'il mérite une récompense. Il aura donc un caramel.

— Tiens, Pierrot.

Pierrot transgresse encore la politesse élémentaire. Sans souffler mot, il déplit en hâte le papier transparent, recéleur d'une si délicate friandise.

— Eh bien, que dit-on?

Pierrot met le bonbon dans sa bouche. Et, soucieux de prouver qu'il a compris la question, il répond, au lieu du merci escompté, en connaisseur satisfait:

— C'est un caramel!

La queue et les pattes du chat

Chez tante Minne il y a un chat. Un jeune chat, épris de mouvement comme tous ses congénères. Kiki joue avec tout ce qui lui tombe sous la patte... Lorsqu'il ne trouve rien et que le démon du jeu l'inspire, il tourne sur lui-même, comme une toupie.

Quand Pierrot appelle sa maman: "Viens voir, viens voir!" Kiki se livre précisément à ce dernier exercice.

— Il s'amuse tout seul, dit maman. Il cherche à se mordre la queue. Laisse-le.

Et maman d'aller reprendre sa conversation avec Minne... Or, Pierrot, prodigieusement intéressé, se demande pourquoi Kiki veut se mordre la queue. Peut-être sent-il là, au bout de cet appendice soyeux, quelque chose de gênant et dont il souhaiterait se libérer? Peut-être veut-il se mordre simplement pour sa satisfaction personnelle, pour le plaisir? Mais il a beau virer et virevolter, il n'arrive pas à ses fins.

Pierrot, doué d'un coeur excellent, se décide à lui prêter concours. Il attrape Kiki par la peau du cou, l'arrache tout grondant à son vertigineux tourbillon, et, doucement, il lui parle:

— Tu peux pas la mordre, ta queue?

Kiki gronde plus fort. Pierrot prend ce grondement pour un aveu d'impuissance. Sans plus tarder, il glisse entre ses propres dents la queue du chat.

Brrr!... Ce n'est pas fameux tout ce poil qui lui râpe la langue! Enfin, dans son désir de rendre service au malheureux, sur cette queue velue il serre sa mâchoire de toutes ses petites forces. Là, ça y est. Kiki sera enchanté de ce coup de dent amical.

Hélas! Kiki se montre, au contraire, fort courroucé. Il miaule férocement et soul soul dans une rapide détente, ses griffes acérées zèbrent les mains de Pierrot qui fond en larmes, lâchant la victime dont il se croyait le bienfaiteur.

Maman intervient. Elle étanche les gouttelettes de sang qui perlent sur la peau fine. Elle console le blessé. Elle essaye de lui faire comprendre que les chats ont des idées spéciales auxquelles les hommes resteront toujours étrangers.

Pierrot, déjà apaisé, cherche à éviter le retour de semblable incident. Il pense...

Quand ses souliers le gênent — une pointe qui perce la semelle en dedans, par exemple — c'est l'affaire d'un coup de marteau chez le spécialiste. Il sait cela. Alors, par analogie, il voit fort bien quel traitement on pourrait faire subir au chat.

— Tante Minne, dit-il, faudra conduire Kiki chez le cordonnier. Il a des clous qui dépassent aux pattes...

Pierrot puni

Pierrot ne comprend pas. Il a pris, sans qu'on le voie, le cahier de son frère, puis l'encrier de son frère, puis le porte-plume de son frère.

Il s'est installé sur la table de son frère. Et il s'est imaginé qu'il allait pouvoir écrire comme son frère.

Il n'a réussi qu'à gâcher trois feuilles du beau cahier de roulement et à se mettre de l'encre aux doigts.

Devant le délit, Roland a pleuré toutes les larmes de son corps. Et Pierrot a poussé de véritables hurlements.

La douceur et la persuasion sont restées vaines. Pierrot a continué de crier comme si on lui arrachait une grosse molaire. On a dû le cingler aux mollets avec une serviette mouillée. Peine perdue. Il a vociféré de plus belle.

En désespoir de cause, on a rempli d'eau froide la baignoire, et on l'a plongé dedans pour ramener un peu de fraîcheur dans son jugement.

Le traitement héroïque a produit son effet. Pierrot s'est calmé comme par miracle. Naturellement, l'immersion a été de très courte durée, et l'on s'est empressé d'envelopper le patient dans un chaud peignoir.

La réaction est venue. Mille picotements à fleur de peau démangent Pierrot, qui ne sait d'abord à quoi les attribuer. Enfin, il croit deviner leur provenance.

— Tu sais, papa... L'eau froide, j'aime pas ça.

— Ah! Et pourquoi donc, Monsieur?

Un silence. Puis le puni déclare avec conviction:

— Il y a des puces dedans...

Gaston GUILLOT.

Le cardinal Verdier a béni la dépouille de Briand

Paris. — Samedi après-midi, la dépouille d'Aristide Briand a été bénie par le cardinal Verdier, archevêque de Paris, en présence de la famille et du cabinet; ensuite le cercueil a été placé sur un catafalque dans la cour du ministère des affaires étrangères au Quai d'Orsay.

M. André Tardieu, au nom du gouvernement, a prononcé l'éloge funèbre. Les troupes ont rendu les honneurs. Le corps a été ensuite placé dans un caveau du cimetière de Passy, en attendant son envoi à Cocherel, en Normandie.

La situation du blé

Il semble que le marché mondial du blé, dont la dépression prolongée a profondément affecté l'économie canadienne, doive évoluer désormais dans un sens plus favorable au producteur. Les cinq premiers mois de la présente campagne (1er août—31 décembre) ont vu le mouvement du blé et de la farine s'accélérer, en dépit de tous les obstacles à la circulation des produits dans le monde.

En Europe, la mystérieuse Russie exceptée, la moisson de 1931 excéderait d'une quarantaine de millions de boisseaux celle de 1930, mais cette augmentation serait loin de compenser la diminution de la moisson de seigle. On estime que l'apport de l'Australie et de l'Argentine au marché mondial sera, cette année, inférieur d'une soixantaine de millions de boisseaux à leurs expéditions de l'année précédente. Aux Etats-Unis, les cultures de blé d'hiver, dont la superficie a d'ailleurs été réduite de 10.4 pour cent, étaient en décembre dans le plus mauvais état qu'on eût observé depuis dix ans. Enfin, à la clôture de la navigation, les stocks canadiens disponibles pour l'exportation étaient moins volumineux que d'habitude à pareille époque. Il est donc permis d'espérer que la demande reprendra graduellement au cours des prochains mois et que les prix tendront vers le raffermissement.

NE DITES PAS...

Ne dites pas: le but qu'il se proposait de "remplir", mais d'"atteindre". On atteint un but, on ne le remplit pas.

Ne dites pas: c'est une ville "conséquente", mais "importante".

Ne dites pas: j'ai laissé la clef "après" la porte, mais "sur" la porte, ou mieux: dans la serrure.

Ne dites pas: cet homme est "fortuné" si vous voulez faire entendre qu'il a de la fortune. Dites: cet homme est "riche". Un homme "fortuné" est un homme heureux, favorisé du sort.

Ne dites pas: le but que j'ai "poursuivi", mais que j'ai "visé". Un but reste généralement immobile.

Ne dites pas: j'ai "traversé" le pont (à moins que vous ne soyez allé d'un parapet à l'autre), mais la rivière ou la route qu'il domine. Dites: j'ai "passé" le pont.

Ne dites pas: "en face la" maison, mais "face à" la maison ou "en face" de la maison.

Ne dites pas: j'ai lu "sur" le journal, mais j'ai lu "dans" le journal.

Ne dites pas: j'ai à choisir entre "deux alternatives", mais entre "deux solutions". Ou dites: j'ai été placé dans cette alternative ou ceci ou cela.

Ne dites pas: de manière "à ce" que, mais de manière que.

Ne dites pas: nous allons "partir à" Régina, mais "partir pour".

LA PREMIÈRE CANADIENNE AU NORD-OUEST

La Liberté *commence aujourd'hui, en feuilleton, la publication de "La Première Canadienne au Nord-Ouest", par l'abbé Georges Dugas. Voici la préface dont l'auteur a précédé son petit livre:*

La première Canadienne française qui partit du Canada pour aller dans les pays d'En-Haut appelés pays de la Rivière Rouge, aujourd'hui Manitoba et Nord-Ouest, fut Marie-Anne Gaboury, épouse de J.-B. Lajimonière et mère de la nombreuse famille Lajimonière de Manitoba. Elle vint dans ce pays au commencement du XIXe siècle, en l'année 1806; ce ne fut que onze ans plus tard, en 1818, que d'autres femmes blanches suivirent leur mari chez les Peaux-rouges des pays d'En-Haut.

Indépendamment de toute autre considération, le fait seul d'avoir eu le courage de suivre son époux sur cette terre lointaine, à sept cents lieues de sa famille et de toute civilisation, pour obéir au devoir d'épouse fidèle et dévouée, suffirait pour que son nom passât à l'histoire. Mais outre ce motif, qui suppose chez une femme une rare énergie de caractère, et une grande vertu, la vie de Marie-Anne Gaboury, durant les douze premières années de son arrivée aux pays d'En-Haut, parmi les tribus indiennes de l'Ouest, a été semée de tant d'épisodes émouvants, que le simple récit de cette vie héroïque intéressera tout esprit capable d'apprécier le courage et le dévouement.

Peu de femmes ont eu, autant que Marie-Anne Gaboury, de fatigues à supporter, de dangers à courir et d'ennuis à dévorer. Les vieux voyageurs aux pays sauvages de l'Ouest ont seuls une idée exacte du genre de vie qu'il fallait mener dans ces déserts en 1807; combien étaient fatigantes, même pour des hommes robustes, les longues courses à travers les plaines et les bois, les lacs et les rivières, sans rencontrer d'autre abri que la voûte du ciel pour se reposer la nuit. Malgré cela, Mme J.-B. Lagimodière, pendant douze ans, suivit son mari, tantôt à pied, tantôt à cheval, dans les marches aventureuses de sa vie de trappeur, au milieu des tribus barbares toujours en guerre les unes contre les autres.

Ce genre de vie, devenu plus supportable après l'arrivée des missionnaires au Nord-Ouest, fut cependant loin d'offrir le confort des pays civilisés. Des fléaux de tous genres, qui affligèrent la colonie naissante de la Rivière Rouge, soumirent pendant longtemps ses habitants à une foule de privations et de misères, dont Mme Lajimonière eut à porter sa large part; mais ce qui étonnera le lecteur en parcourant cette biographie, sera de voir que cette femme, qui était d'une constitution délicate, a pu, malgré toutes ses fatigues, arriver à l'âge très avancé de 96 ans, sans aucune infirmité et sans contracter aucune maladie. Il y a un dicton populaire qui se répète souvent: "*La misère ne fait pas mourir.*" Ce dicton a été vrai pour Marie-Anne Gaboury.

L'auteur de cette biographie a connu son héroïne, elle vivait encore lorsqu'il arriva à Saint-Boniface en 1866; il a pu converser avec elle; elle avait conservé une heureuse mémoire malgré son grand âge: mais c'est surtout de l'aînée de ses enfants, Reine Jajimonière, qu'il tient le récit des faits qu'il va raconter. Ce n'est pas un roman qu'il écrit, mais des scènes très réelles d'une vie d'aventures qui ressemble à du roman.

Cette courte biographie intéressera surtout les lecteurs qui aiment à trouver les couleurs locales des sources de l'histoire.

LA POPULATION RURALE DU PAYS EN DIMINUTION

Au cours des dix dernières années, la population urbaine a augmenté de 1,219,936, soit 28 p.c.

Ottawa. — La population rurale du Canada représente aujourd'hui 46.29 pour cent de la population totale, alors qu'elle était de plus de 50 pour cent en 1921, d'après un rapport basé sur le recensement de l'an dernier et qui vient d'être publié par le Bureau fédéral de statistique.

La population rurale actuelle est est 4,802,188 et la population urbaine de 5,572,058, alors que les deux étaient respectivement de 4,435,827 et de 4,352,122, il y a dix ans. Au cours de la dernière décade, la population des cités, des villes et des villages incorporés a donc augmenté de 1,219,936, soit 28 pour cent, alors que la population des campagne sindique une diminution de 366,311, ou 7.6 pour cent.

En dix ans, la population du Canada a augmenté de 1,588,247 ou de 18.05 pour cent, pour former un total de 10,374,196. Dans le même laps de temps, la population des Etats-Unis a augmenté de 16.7 pour cent et en Angleterre et au Pays de Galles de moins de 6 pour cent.

Nous donnons ci-dessous la population par province dans la première colonne, la population rurale dans la deuxième et la population urbaine dans la dernière colonne:

Ile du Prince-Edouard:			
1931	88,038	67,653	20,385
1921	88,615	69,522	19,093
Nouvelle-Ecosse:			
1931	512,846	281,192	231,654
1921	523,837	296,799	227,038
Nouveau-Brunswick:			
1931	408,219	279,179	128,940
1921	387,876	263,432	124,454
Québec:			
1931	2,874,255	1,060,649	1,813,606
1921	2,360,665	1,038,096	1,322,569
Ontario:			
1931	3,431,683	1,335,691	2,095,992
1921	2,933,662	1,227,030	1,706,632
Manitoba:			
1931	700,139	384,170	315,969
1921	610,118	348,502	261,616
Saskatchewan:			
1931	921,785	630,880	290,905
1921	757,510	538,552	218,958
Alberta:			
1931	731,605	453,097	278,508
1921	588,454	365,550	222,904
Colombie-Britannique:			
1931	694,263	299,524	394,739
1921	524,582	277,020	247,562
Yukon:			
1931	4,230	2,870	1,360
1921	4,157	2,851	1,306
Territoires du Nord-Ouest:			
1931	7,133	7,133	......
1921	7,988	7,988	......
Marine Royale Canadienne:			
1931	......	......	......
1921	485	435	......

Le centenaire de Goethe à Winnipeg

Les Allemands de Winnipeg commémoreront le centième anniversaire de la mort du grand poète Goethe par une séance qui aura lieu dans la salle des conférences de l'église Knox, le 29 mars. Le Dr H. Seelheim, consul allemand de Winnipeg, fera le principal discours, dans sa langue maternelle, et le professeur F.-W. Kegg fera en anglais l'éloge du poète et de ses oeuvres. Deux choeurs allemands figureront au programme.

Police albertaine et police montée

Edmonton. — Au vote de 50 à 7, la Législature d'Alberta a approuvé le transfert de la police provinciale d'Alberta sous la juridiction de la police montée royale du Canada.

L'entente vaut pour trois ans, à compter du 1er avril. Le gouvernement albertain payera au Dominion $225,000 par année et épargnera $200,000, comparativement au coût de la police provinciale.

La police fédérale prend 195 des 222 policiers provinciaux actuels.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Les exercices du Carême attirent une grande foule de pieux paroissiens. A la sainte messe, le matin, l'on remarque une assistance considérable.

Vendredi, veille de la Saint-Joseph, l'on entendra les confessions à la cathédrale.

A l'archevêché

S. E. Mgr Prud'homme était de passage à l'archevêché. Son Excellence revenait de Chicago où elle était allé remplir le pénible devoir d'assister aux funérailles de sa soeur, Mme Ennis.

Le R. P. Néron, Rédemptoriste, qui a exercé le saint ministère au Manitoba durant de nombreuses années, est également arrivé à Saint-Boniface et s'est rendu à Sainte-Anne-des-Chênes.

A l'hôtel de ville

Nous disions, la semaine dernière, que les demandes pour ouvriers de ferme étaient devenues si nombreuses que l'on pouvait à peine y suffire. L'on a pu se méprendre sur ce que nous disions. Cela ne signifie pas que tous les ouvriers aient du travail, mais que les ouvriers qui peuvent profiter de l'offre du gouvernement sont déjà placés. La ville a encore, évidemment, un grand nombre d'autres ouvriers sans travail.

Jeudi prochain, le conseil commencera l'étude du taux des taxes qu'il faudra imposer. Le Conseil décide de couper les dépenses le plus possible. Il faudra tout de même élever les taxes probablement pour faire face aux dépenses extraordinaires occasionnées par la misère actuelle.

Le Conseil sera appelé à se prononcer sur la question d'avoir un médecin municipal payé par la ville, pour soigner les pauvres. L'échevin Murchison a fait cette proposition qui a été renvoyée au comité d'hygiène. Le docteur James Prendergast, officier de santé, sera consulté, ainsi que d'autres autorités.

La cour de révision siégera le 21 courant. L'on y examinera les plaintes faites contre l'évaluation.

Décès de Mme J.-F. Ennis

La triste nouvelle de la mort de Mme Flavie Ennis a surpris douloureusement ses parents et amis à Saint-Boniface. Mme Ennis était la fille de Son Honneur le Juge Prud'homme. Elle avait passé son enfance et une partie de sa vie à Saint-Boniface, puisqu'elle a habité le Manitoba jusqu'en 1915. Depuis, elle vivait à Chicago. S. E. Mgr Prud'homme s'est rendu à Chicago pour les funérailles. La défunte n'était âgée que de quarante ans.

Mme Ennis laisse pour pleurer sa perte, son époux, Thomas Ennis, et six petits enfants en bas âge. Elle laisse en plus: son vénéré père, le Juge Prud'homme, personnage bien connu de notre vie manitobaine; S. E. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert; M. Arthur Prud'homme, avocat; Mmes juge Roy, E.-H. Sumner et J.-E. Dumas, toutes de Saint-Boniface.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus vives sympathies.

La séance du Collège

C'est vendredi soir de cette semaine que les amateurs de beau et bon théâtre se donneront rendez-vous au Collège, pour voir jouer le "Pendu Dépendu", de Henri Ghéon. On a déjà joué du Ghéon au Collège: tous se rappellent le joli succès des "Trois Sagesses du Vieux Wang", il y a deux ans. Quoique du même auteur, ces deux pièces ne se ressemblent guère. Le "Pendu Dépendu" est d'un genre beaucoup plus simple que l'autre, et malgré la donnée plutôt tragique, il ne sera pas complètement défendu de rire. La séance est comme par le passé sous le patronage de Mgr l'Archevêque.

Répétition pour les enfants, mercredi après-midi, à 4 h.; entrée, 10 sous.

Il reste encore quelques bons billets pour la répétition du soir. On se les procure au parloir du Collège: sièges réservés, 35 sous; entrée, 25 sous.

Décès de Soeur Bélanger

La Rév. Soeur Bélanger, des Soeurs Grises, est décédée le 8 mars courant. La défunte était âgée de 64 ans. Elle était née à Saint-Simon, P. Q., et avait accompagné ses parents au Manitoba dans son bas âge. Elle était entrée chez les Soeurs Grises à l'âge de 20 ans. Ses supérieures lui conférent plusieurs postes importants. Elle a surtout enseigné à Saint-Norbert, où des générations d'élèves lui sont passées par les mains. Le service a eu lieu le 11 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La Rév. Soeur Bélanger était la soeur de M. l'abbé Louis de Gonzague Bélanger, curé de Rainy River, Ont. Ce dernier était à son chevet quand elle est morte. M. l'abbé Bélanger a chanté le service vendredi matin.

Nos sympathies à M. l'abbé Bélanger et aux membres de sa famille.

Le Club de Golf de Saint-Boniface

Jeudi soir de cette semaine, aura lieu une assemblée du Club de Golf de Saint-Boniface. Comme nous l'avons déjà dit, le Club de Golf a été formé l'année dernière. Cette année, les organisateurs se proposent de pousser le club. Les terrains seront bientôt prêts et tout promet une belle saison.

Pour plus d'informations, l'on pourra s'adresser au secrétaire, M. Henri d'Eschambault.

Une statue de saint François à la cathédrale

Toutes les personnes qui désireraient faire une petite offrande afin d'aider les Tertiaires à se procurer une statue de saint François d'Assise sont priées de s'adresser à Mme H. Béchard, 197, rue Masson, ou à Mme A. Martel, suite 12, bloc Provencher.

Décès de M. Félix Menu

Le vendredi 11 mars, les Belges de Saint-Boniface témoignaient leur reconnaissance et leur amitié en assistant aux funérailles de M. Félix Menu décédé le 8. Né le 15 novembre à West Flanders, Belgique, il arrivait au Manitoba en 1888. Il fut fermier à Saint-Pierre et ailleurs, puis maître de poste à Saint-Boniface, de 1903 à 1916. Il était marié à Margaret Kleine, décédée en 1927.

Depuis la mort de sa femme, M. Menu était à l'Hospice Taché.

Le service fut chanté par le R. P. Chrysostome. Les porteurs étaient: MM. Joseph Vermander, Arthur Vermander, Jules Van Walleghem, Jean, Carlo et Paul, fils du défunt.

Lui survivent, six enfants: Jean, Carlo, Paul, Félix, Yvonne et Thérèse.

Cercle Sainte-Elisabeth

Résultat de la dernière partie de cartes:

Prix chez les dames: 1er, don de Mme E. Lane, gagné par Mme E. Painchaud; 2ème, don de M. W.-A. Taylor, gagné par Mlle E. Plourde; 3ème, don de Mme A. Painchaud, gagné par Mme N. Bernier; 4ème, don de Mme A. Morin, gagné par Mlle M. Painchaud.

Chez les messieurs: 1er, don de Mme A.-B. Mousseau, gagné par M. Albert Lemay; 2ème, don de Mme W. Raymond, gagné par M. E. Martel; 3ème, don de M. Henri Painchaud, gagné par M. Ph. Dumontier; 4ème, don de M. C. Charbonneau, gagné par M. Normandeau.

Prix d'entrée, don d'une amie du Cercle, gagné par M. Henri Painchaud.

Prix de rafle, don de Mme A. Painchaud, gagné par M. G. Viel.

Nous remercions sincèrement Mme Henri Painchaud qui, aidée de Mme Albert Painchaud, a organisé cette dernière partie de cartes. Notre gratitude s'étend également à la Compagnie Coopérative de Lait qui a fourni gracieusement le lait, et à tous les aimables donateurs de prix.

On nous prie d'annoncer que la dernière partie de cartes est fixée au jeudi soir 7 avril, i.e., dans la semaine de la Résurrection. C'est la soirée décisive du prix de série. Nous espérons salle comble ce soir-là.

A. G.-RAYMOND,
Secrétaire.

Les 75 ans de Mme E. Cadorette

Samedi le 5 mars au soir, un groupe d'amis se réunissaient chez Mme Wilf. Cadorette pour la fêter. Grande fut sa surprise de se voir l'objet de cette réunion intime, organisée pour célébrer ses 75 ans. Une gerbe de roses avec compliments furent offerts à l'héroïne de la fête, avec $5 en or, témoignage tangible d'affection. Mme Cadorette remercia en termes chaleureux ses bonnes amies, et se dit heureuse de vivre ces heures de joies où il n'y a nulle place pour la souffrance. La soirée se passa fort agréablement.

A table, Mme Cadorette avait le plaisir d'avoir à sa droite trois de ses fils. Etaient présentes: Mmes L. Cadorette, W. Cadorette, P. Desrosiers, E. Toupin, U. Remillard, E. Couture, A. Bélanger, A. Primeau, E.-R. Villeneuve, R. Laplume, M. Sabourin, J. Remillard, C. Loiselle, N. Lafrance, L. Joubert, W. Proulx, W. Grégoire, C. Martel, R. Langevin, E. Guay, A. Mooney, J. Pellerin; Mlle Y. Gendron.

A nos abonnés

Nous informons le public, de Saint-Boniface et de Winnipeg que personne n'est autorisé à percevoir les abonnements à domicile pour "La "Liberté". On peut s'abonner ou renouveler son abonnement en s'adressant à notre succursale de Saint-Boniface: 158, avenue Provencher.

Ligue de gouret Inter-A.C.J.C.

La dernière des joutes de gouret dans cette ligue s'est jouée dimanche après-midi. Sacré-Coeur et Canadien se disputaient l'honneur d'entrer dans les finales. La joute, une des plus intéressantes et des plus contestées de la saison, s'est terminée par la victoire un peu inattendue de l'équipe des Canadiens. Voici pourquoi cette victoire était inattendue: au commencement de la troisième période, Sacré-Coeur avait une avance de deux points, et jusque là Canadien avait joué de malheur à chaque occasion qui lui avait été donnée de compter un point. Mais alors la fortune sembla changer de camp. Et après le second repos, les Canadiens revenaient sur la glace, bien résolus à donner du fil à retordre à l'adversaire. Leur jeu, jusque-là dépourvu d'ensemble, s'améliora sensiblement, et bientôt la rondelle, lancée par Antonio Couture, trouvait son chemin dans les buts. Quelques minutes après, Théo Marius réussissait à en loger une seconde dans le filet adverse. La partie devint dès lors très rapide et le jeu de part et d'autre fut très serré. Shroop, Gingras et Sala se rendirent souvent devant les buts des Canadiens, mais ce fut à leur tour de jouer de malheur. Quelques instants avant la fin, Antonio Couture réussissait à compter le point décisif pour les Canadiens.

Schroop et Gingras avaient compté dans les premières périodes, les deux points du Sacré-Coeur.

Georges Amyot agissait comme arbitre.

PETITES NOTES

M. et Mme Edmond Léveillé sont de retour d'un voyage de plusieurs mois dans la province de Québec, où ils ont visité leurs parents et amis.

LA VIE AU COLLEGE

Les activités sportives au Collège ont été grandes cette semaine. Après quinze jours de temps doux, on reprenait les parties de gouret sur une glace superbe, et dans les trois ligues de classes se jouaient les finales.

Chez les grands, les Philosophes ont remporté la victoire dans deux parties consécutives, ce qui leur donne droit au superbe trophée "Perth", offert au Collège par la "Perth Dye Works".

Chez les moyens, les Faucons et les Aigles se sont rencontrés dans une première partie jeudi, et après 70 minutes de jeu, le résultat était de 2 à 2. Ils se rencontreront cette semaine dans un dernière partie qui décidera de leur sort.

Chez les tout petits maintenant, les Panthères sont venues à bout des Tigres dans deux parties chaudement disputées.

Les vainqueurs, chez les Moyens, recevront une coupe offerte par le R. P. Recteur du Collège, et les Panthères se voient attribuer le coupe du R. P. Préfet.

Toutes ces activités intra-collégiales ont empêché nos porte-couleurs dans la Ligue paroissiale Midget de recevoir un entrainement suivi. Aussi dimanche faisaient-ils moins bonne figure que d'habitude dans la première rencontre des finales avec Cathédrale. Le résultat fut de 3 à 1. Il nous faut rendre grâce au bel effort de Louis Létienne, qui a compté le seul point de la partie après une course sensationnelle à travers l'équipe adverse.

Samedi soir prochain, aura lieu pour les élèves la distribution des prix de nos deux tournois. On attend avec impatience la proclamation de nos héros athlétiques!

Dimanche après-midi, avait lieu le tirage organisé au profit de nos équipes de gouret. Voici les noms des gagnants: 1er prix, M. Jean Talbot, Winnipeg ;2ème, M. Jean George, Bellegarde; 3ème, M. J. Clément, Pine Falls; 4ème, M. Louis Vermette, Collège; 5ème, M. l'abbé J.-A. Beaudry, curé d'Aubigny, Man.; 6ème, M. A. Nault, Saint-Boniface.

Encore une fois, merci à nos bienfaiteurs.

REDMOND, Ont. — Godfrey-W. Dean, l'un des aviateurs les plus expérimentés du Canada, s'est tué samedi matin en essayant d'atterrir à Kagainagami, dans l'ouest de l'Ontario.

Le blé canadien en France

Paris. — Selon une information de bonne source, la nouvelle que le gouvernement français établirait un nouveau droit douanier sur le blé canadien à l'expiration du traité commercial franco-canadien, en juin prochain, est dépourvue de base sérieuse. Le gouvernement français n'a pris aucune décision en la matière et il est peu probable, dit-on, qu'il prenne la mesure en question.

La viande fraiche de boeuf est dure

La viande de boeuf que l'on mange immédiatement est toujours dure et filandreuse; elle devrait toujours être suspendue pendant quelque temps, quelque bien engraissé que soit l'animal. Après avoir habillé le boeuf on le suspend dans une chambre froide, de préférence à une température de 30o à 35o Fah., et dans une atmosphère sèche. Dans ces conditions il mûrit, s'affine, s'adoucit et peut être conservé très longtemps, tandis qu'il devient habituellement collant et sur dans une atmosphère humide et chaude. Les viandes légères ou très maigres ne peuvent être conservées. Mais le boeuf bien persillé et recouvert de graisse, comme le sont tous les morceaux marqués officiellement, convient très bien pour cela, et la conservation assure le maximum de succulence, de goût et de fraicheur. Le boeuf de ce genre est généralement "suspendu" de deux à quatre semaines ou plus, et lorsqu'il est mis sur le bloc pour être découpé, il est dans le meilleur état possible.

Un ami

Il était si beau, mon lapin, avec son nez rose et sa fourrure lustrée comme un miroir! Ses grandes oreilles nacrées et mobiles, qu'il époussetait sans cesse, ses cabrioles pleines de fantaisie, avaient, je dois l'avouer, une part de mon admiration. Dès le point du jour, je m'échappais du lit pour revoir mon favori et le porter dans quelque plant de choux. Là, il mangeait gravement ses feuilles vertes, jetant sur moi de longs regards; puis, se dressant sur ses pattes de derrière, il présentait au soleil son petit ventre blanc.

Le Coin des Enfants

UN PETIT MOT...

Vous avez toujours, chers enfants, d'aimables et sympathiques pensées pour votre vieille amie. Je ne saurais trop vous en remercier. Vos compliments sont très encourageants et l'amitié que vous me témoignez est bien réconfortante. Je ne me lasse pas de m'intéresser à tout ce que vous me racontez; vous avez une façon si délicieuse de bavarder.

La lettre d'une gentille correspondante de Letellier, Irène Fraser, nous apprend le malheur qui vient d'atteindre notre petite amie, Thérèse Parent. Au nom de toute la famille du "Coin", Mère-Grand prie cette chère petite-fille d'agréer nos sympathies et de croire à la part bien vive que nous prenons à sa douleur.

Et vous, chers petits amis, qui connaissez le bonheur d'avoir encore à votre foyer un papa chéri, songez à la détresse de ceux qui en sont soudainement privés et gâtez bien ce cher papa si dévoué.

Si votre mère assume l'organisation du ménage et l'ordonnance des soins qui s'y rapportent, qui donc gagne le pain nécessaire au foyer? C'est votre père. Grâce à son travail, la tranquillité règne dans la maison, l'avenir est assuré. Entourez-le donc de prévenances pour que sa bonté se traduise en heureux sourires; soyez dociles pour que l'exercice de son autorité lui soit un plaisir; aimez-le bien pour que, dans vos caresses, il ait un peu déjà la récompense de son dévouement et plus tard, quand il sera vieux, qu'il ait votre soutien lui qui si longtemps aura été le vôtre.

Tous nos malades sont en bonne voie de guérison. J'en suis charmée et souhaite bien que le printemps remette tout notre petit monde sur pied.

Félicitations à ma petite Blanche pour ses succès dans la "science des sciences".

Ne manquez pas de lire le nouveau feuilleton de la Liberté: "La première Canadienne au Nord-Ouest", page 9. La vie de cette femme héroïque abonde en détails émouvants et pittoresques qu'il ne nous est pas permis d'ignorer.

Marie-Ange Breton, La Rochelle; Léopold, Gérald et Florent Verreault, Hôpital, Saint-Boniface; Gertrude Boisclair, Inwood; Irène Rocan, La Broquerie; Blanche Marcoux, Lorette; Irène Fraser, Letellier; Lionel Aquin, Bertha Trottier, couvent d'Elie.

Bertha Trottier, Lionel Aquin, Elie; Céline Godin, Saint-Norbert; Florence Rocan, Joseph Lord, Napoléon Gagnon, La Broquerie; les élèves de l'école Saint-Joseph, Saint-Joseph, par Rita Moquin; Alice Préfontaine, Lucienne Précourt, Léon Précourt, Marie-Louise Lamothe, Gilbert Précourt, Eugène Perras, Antonio Lamothe, Yvonne Souci, Donald Todd, Rosaria Lamothe, Georges Lamothe, Imelda Perras, Charles Préfontaine, Laura Todd, Maria Préfontaine, Léa McCaughan, Saint-François-Xavier.

MERE-GRAND.

Demandes de secours

Malgré toute notre bonne volonté, il nous est impossible de continuer notre service de secours pour les pauvres. Cela demande une organisation régulière, de la correspondance et des soins auxquels, seule, nous ne pouvons suffire. Notre but était d'adoucir le sort de certaines familles au temps des Fêtes; des témoignages émouvants attestent que nous l'avons même dépassé. Grâce à la coopération de nos lecteurs, une trentaine de familles nécessiteuses ont été secourues.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir faire davantage pour le moment et nous formulons l'espoir que, dans chaque paroisse, se fondent des cercles de couture pour aider les pauvres de la localité. Les Dames de Sainte-Anne et les Enfants de Marie sont toutes désignées pour prendre cette initiative.

MERE-GRAND.



JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

15 mars

Albertine Péloquin, Sainte-Agathe, 9 ans.

16 mars

Ida Todd, Saint-François-Xavier, 15 ans.

17 mars

Bertha Trottier, Elie, 12 ans.
Hélène Arnal, Fannystelle, 13 ans.
Gertrude Boisclair, Inwood 11 ans.
Donald Todd, Saint-François-Xavier, 9 ans.

18 mars

Cécile Boisjoli, La Broquerie, 11 ans.

Thérèse Trudeau, Ile-des-Chênes, 8 ans.

Victor Pelletier, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 8 ans.

Gérard Forest, Saint-Norbert, 12 ans.

19 mars

Lorraine Bremner, Saint-François-Xavier, 10 ans.

Lucienne Pagée, Saint-François-Xavier, 10 ans.

Marcel Laurendeau, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 11 ans.

Philippe Beaupré, La Broquerie, 15 ans.

20 mars

Alcide Michaud, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 10 ans.

21 mars

Laurent Pilloud, Notre-Dame-de-Lourdes, 11 ans.

22 mars

Georgine Major, Saint-Léon, 15 ans.

23 mars

Anita Chaze, école Barkham, Saint-Norbert, 9 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

Récit canadien

SAINT JOSEPH

Jamais saint Joseph ne trompa la prière de ses enfants du Nord. Il se fit leur providence. Il apporta sans cesse le nécessaire, et souvent un peu de superflu. Il lui arriva de se cacher, comme pour laisser mieux voir que tout était humainement perdu; mais il reparut toujours, à l'heure critique, ne reculant même pas devant le miracle, s'il fallait le miracle.

N'est-ce pas un miracle permanent déjà que, de tous nos missionnaires, de nos religieuses et de nos orphelins, nul ne soit mort de faim, en ces trois-quarts de siècle?

Qu'il soit donc béni, le grand Travailleur invisible de nos missions glaciales!

L'une des dernières interventions merveilleuses du Saint Pourvoyeur sauva d'une famine imminente l'orphelinat Saint-Joseph, au fort Résolution, au Grand Lac des Esclaves. Elle date du mois de mars 1917. La pêche d'automne avait été insuffisante, et la chasse à l'orignal, sur laquelle on compte toujours un peu pour "combler les vides", avait fait entièrement défaut, tout l'hiver.

Aux caribous (rennes), il ne fallait pas songer. Leurs troupeaux ne fréquentaient plus, depuis des années, ces parages du Grand Lac. De plus, c'était l'époque de leur retour à la mer Glaciale. Des sauvages arrivés de l'est du lac, à 500 kilomètres du fort, avaient dit que les bois favoris des rennes pour leur hivernement étaient désertés.

La pêche sous la glace n'avait jamais été si misérable.

Les réserves achevaient de s'épuiser. Cent orphelins, dix Soeurs et autant de Pères et Frères ressentaient les premiers tiraillements de la faim.

Un soir, le Père Duport, supérieur de la mission, n'en pouvant plus d'inquiétude, alla au réfectoire, où il trouva les enfants attablés avec de petits morceaux rôtis des derniers poissons. Prenant l'air mécontent, il dit:

— Mes enfants, si nous sommes dans la misère, ce n'est pas la faute de nos Frères: ils ont tout essayé; ni de vos bonnes Soeurs: elles ont tout sacrifié pour vous. C'est votre faute à vous!

Plusieurs crurent qu'on leur reprochait de trop manger et se mirent à sangloter.

— Ce n'est pas cela, reprit le Père supérieur. Si je suis fâché, très fâché, c'est que vous ne priez pas saint Joseph avec assez de ferveur. Voilà ce que je veux dire.

Sur cette explication, tous les petits se lèvent et promettent de prier "de toutes leurs forces".

La Soeur supérieure, mise en demeure de fixer le nombre des caribous, répond qu'il en faut cent, pas un de moins.

— Eh bien, mes enfants, à genoux!

Une nouvelle neuvaine commence séance tenante, pour sommer saint Joseph de procurer les cent caribous. Le surlendemain, c'était la fin des vivres.

Le Père Duport fit venir les deux chasseurs engagés de la mission:

— Attelez tout de suite vos chiens, et partez.

Les sauvages haussèrent les épaules:

— Mais tu sais bien comme nous, Père, qu'il n'y a rien, plus rien. C'est impossible.

— Partez, vous dis-je. Allez nous tuer cent caribous, pas un de moins. Saint Joseph nous les doit, puisqu'il nous les faut et que nous les lui demandons. Il vous les enverra.

Tout à fait certains qu'ils allaient à un échec, mais payés pour cela, les deux hommes partirent.

Ils n'avaient pas marché dix jours, courte distance pour nos pays, qu'une armée innombrable de rennes débouchait sur le lac, devant eux, et venant de l'est, contre toutes les lois suivies, de mémoire d'Indien, par ces animaux nomades.

Abasourdis de voir si subitement, et en ces lieux, plus de caribous qu'ils n'en avaient jamais rencontrés à la fois, les chasseurs se récupèrent, se mettent en position, et procèdent à l'exécution de la bande, qui détale sur le flanc. Un renne tombait, et deux parfois, à chaque balle de leurs puissantes carabines. Le troupeau dispersé, les Indiens s'en furent compter les morts. Il y en avait cent trois.

C'était au moment même où les Soeurs et leurs orphelins, réunis à la chapelle pour leur neuvaine, suppliaient saint Joseph, "dans une prière à fendre l'âme", de donner vite les cent caribous, pas un de moins.

Le Père Dufort, qui nous rendit compte lui-même de ce "haut fait" du cher saint du Mackenzie, finissait par cet avis auquel c'est notre bonheur de nous conformer toujours:

"Si vous avez quelquefois un petit mot à adresser à vos auditeurs sur la puissance et la bonté de saint Joseph, n'oubliez pas de nous citer en exemple, car je suis persuadé, et ce n'est pas d'aujourd'hui, que c'est lui qui nous soutient et nous fournit largement tout ce qui est nécessaire à notre subsistance, dans ce vaste désert glacé. Nous l'avons prié souvent dans nos différentes entreprises; et, à sa gloire, je dois dire que nous avons toujours été exaucés."

R. P. DUCHAUSSOIS, O.M.I.
(Aux Glaces Polaires).

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Letellier, 8 mars 1932

Chère Mère-Grand,

Je me fais l'interprète des élèves du grade VIII pour vous faire part de l'accident qui vient de plonger dans le deuil notre chère petite compagne, Thérèse Parent.

Depuis plusieurs années son papa travaillait pour la compagnie Crescent, qui achète le lait des fermiers de ce district. Depuis que la crémerie a été détruite par une explosion, il y a deux ans, M. Parent devait, chaque jour, porter lui-même le lait à Winnipeg dans un grand camion.

Un dimanche matin il partit comme d'habitude, après avoir dit gaiement au revoir à son épouse; il semblait même plus joyeux que d'habitude et rien ne faisait prévoir que dans quelques heures il serait dans son éternité. C'était le meilleur des papas pour ses enfants; aussi, pour procurer une partie de gouret à son fils aîné, David, qui fait partie de notre club de Letellier, il voulut porter lui-même le lait à Winnipeg.

C'est ainsi que Dieu avait préparé les voies pour appeler son serviteur à Lui.

M. Parent quitta Letellier vers onze heures du matin, accompagné de M. René Saurette, de cette paroisse. La route était dans un très mauvais état à cause des poudreries continuelles, et à plusieurs reprises le voyageur dut descendre de l'auto et enlever la neige pour se frayer un passage. Ce travail le fatigua beaucoup, car M. Parent souffrait depuis quelques années d'une maladie de coeur qui avait presque entièrement usé son système, mais, en époux aimant et courageux, il n'avait jamais voulu dévoiler le secret de sa maladie à son épouse, de crainte de lui causer de trop vives inquiétudes. Quel exemple d'héroïsme, d'amour conjugal!

Il descendit pour la dernière fois, non loin de Sainte-Agathe. Ce dernier effort fut trop pour lui; il se rompit probablement une artère, car à peine avait-il repris sa place à la roue que sa tête retomba en arrière. Son compagnon ne s'en aperçut pas tout d'abord, mais il se rendit vite compte que l'auto menaçait de descendre dans un fossé. C'est alors seulement qu'il vit que M. Parent agonisait. Gardant son sang-froid, il récita pour lui l'acte de contrition. Nous ne doutons pas que Dieu ait fait miséricorde au chef défunt et qu'il l'ait reçu à bras ouverts dans son paradis. M. Parent était un homme foncièrement chrétien, un époux exemplaire, un père digne des anciens.

Ainsi finit la carrière de ce bon citoyen de Letellier. S'il est pleuré par sa famille il est aussi sincèrement regretté par tous ceux qui l'ont connu.

Je termine, bien chère Mère-Grand, en recommandant à vos bonnes prières l'âme de M. Parent ainsi que son épouse et ses enfants éplorés.

Votre petite-fille bien affectionnée,
Irène FRASER.

Grade VIII.

* * *

Lorette, Man., le 2 mars 1932

Bien chère Mère-Grand,

Je viens d'apprendre une nouvelle qui m'a remplie de joie. Papa arrive du village où Mlle Gendron (secrétaire du Cercle de l'Association d'Education) lui a dit que j'étais arrivée première pour le concours de catéchisme que M. le Curé a fait faire aux élèves de toutes les écoles de Lorette la semaine dernière.

La petite sainte Thérèse fait bien les choses; je lui avais demandé de m'aider, et elle ne m'a pas oubliée. Je vais aussi la prier de vous venir en aide, car quand toutes nos lettres et nos concours vous arrivent, il me semble que ça doit vous en prendre de la patience! Chère Mère-Grand, nous avons beaucoup de plaisir à glisser sur la glace ces jours-ci. La glace est belle comme un miroir.

Nous avons eu la visite, toujours bien douce pour nous, de notre chère grand'mère. Elle nous a raconté plusieurs contes. Si j'étais près de vous je vous les raconterais.

Bonjour chère Mère-Grand.

Votre très aimante petite-fille,
Blanche MARCOUX.

* * *

Hôpital Saint-Boniface,
4 mars 1932

Chère Mère-Grand,

Je vous écris cette petite lettre pour vous dire que je m'ennuie bien de chez nous. Ca fait longtemps que je n'ai pas lu le "Coin des Enfants", depuis l'été passé.

Ici, à la Salle Saint-Louis, il y a le petit sauvage qui a été tout mordu par les chiens. Il n'a presque plus de cheveux sur la tête; son dos, ses cuisses et ses genoux sont tout déchirés. Beaucoup de personnes viennent le voir et lui apportent des jouets, des aéroplanes et d'autres choses. Dans notre Salle, il y a aussi 7 petits sauvages, dont 4 petits Sauteux de McIntosh. Peut-être que vous les connaissez?

Au revoir, chère Mère-Grand, je vous aime bien et je pense à vous tous les jours.

Votre petit garçon,
Gérald VERREAULT (8 ans).

* * *

La Broquerie, Man.,
le 3 mars 1932

Chère Mère-Grand,

Quel plaisir pour moi d'écrire à ma chère Mère-Grand.

Je suis dans le grade quatre et je m'efforce d'apprendre mes leçons pour pouvoir écrire mes examens français au mois de mai.

Durant le saint temps du carême je fais quelques petits sacrifices pour plaire à l'Enfant-Jésus.

Je vais à la sainte messe tous les matins et je prie pour vous.

Je termine, chère Mère-Grand, en espérant vous voir bientôt.

Votre petite-fille qui vous embrasse et ne vous oublie pas,
Irène ROCAN.

Saint-Léon, Man., le 25 février 1932

Chère Mère-Grand,

Aujourd'hui il fait très beau, la neige fond. Encore une semaine et le beau mois de saint Joseph va commencer, ensuite les bourgeons s'ouvriront, les oiseaux reviendront nous égayer; ils bâtiront leurs nids près des maisons et nous chanteront de gaies chansons.

Maman a eu la visite de Madame la grippe; moi je n'ai pas eu cette malchance et j'en suis bien contente. Hier soir, nous avons appris la mort d'un ancien fermier de Saint-Léon; depuis quelques années il demeurait à Somerset avec ses quatre enfants; ils sont aujourd'hui orphelins de père et de mère.

Dimanche dernier mon frère Adrien est venu dîner à la maison avec ses deux enfants; nous avons eu beaucoup de plaisir.

Nous avons de beaux petits moutons qui égayent notre cour par leurs bêlements; ils sont gentils.

Je termine en vous embrassant tendrement.

Votre petite amie,
Rose-Alma GRENIER.

* * *

Inwood, Man.,
le 4 mars 1932

Chère Mère-Grand,

Je lis le "Coin" des enfants et j'aime bien cela. J'ai toujours bien hâte que la Liberté arrive.

J'aimerais bien vous connaitre, chère Mère-Grand; je ne sais pas quand j'aurai ce bonheur. Nous pensions que le printemps était arrivé, mais l'hiver est encore revenu.

Votre petite-fille,
Gertrude BOISCLAIR.

L'esprit de La Fontaine

Les distractions du bonhomme sont proverbiales. Il oubliait constamment les invitations qu'on lui faisait et quand par hasard il se les rappelait, il y arrivait toujours fort en retard.

Prié un jour à dîner chez une de ses amies, il jure de venir et d'être exact. De fait — par quel miracle? — il se souvient à temps de l'invitation et part de bonne heure.

Mais, en traversant une rue, un sujet de fable traverse son esprit. Déjà il a trouvé les premiers vers. Tout à sa méditation, notre distrait marche, marche, oubliant totalement son rendez-vous.

Il s'arrête, très loin du logis où il allait. Pas de taxis, dans Paris, au XVIIe siècle! Il lui faut revenir à pied. Rempli de confusion, notre héros parvient chez son hôtesse avec deux heures de retard. On l'introduit au salon.

— Madame, que d'excuses! Comment pourrais-je assez vous dire...

— Quoi donc, monsieur de la Fontaine? L'invitation n'était pas pour aujourd'hui, mais pour demain.

— Pour demain! Eh bien, madame, voici la première fois de mon existence que j'arrive un peu en avance!

Jacques LANNION.

Yves le Logique

Le jeune Yves — qui a sept ans tout de même — avait, l'autre jour, à faire une analyse grammaticale.

"Louis a lavé ses mains."

Il a écrit — avec beaucoup de logique, en somme: "Louis", nom propre, et "mains", nom propre aussi, parce qu'elles sont lavées."

Simone (2 ans ½) range les couverts dans le buffet.

Elle examine une cuiller qui brille, et elle y voit, reflétée, sa jolie petite frimousse rosée.

— Tiens, dit-elle, la cuiller qui me regarde!

On essaye de montrer à Ginette (5 ans), la Grande Ourse dans un ciel étoilé.

— Oh! je ne vois pas bien les étoiles parce qu'il fait nuit, dit Ginette avec un peu de lassitude. Je les verrai mieux demain "quand il fera jour".

Jean, 4 ans, apprend à lire avec son papa dans un alphabet orné de petites images.

Son papa veut lui faire épeler le mot "coq" écrit sous le dessin.

Et Jean, regardant l'image, épèle bravement:

— C-o-q... "poule"!..





A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Fête du Rév. Père Curé

Jeudi matin, le personnel du Couvent, les élèves et un nombre considérable de personnes du village surtout, se groupaient autour de l'autel pour entendre la messe et faire la sainte communion aux intentions de leur dévoué curé. Un joli programme de chant a été exécuté avec un ensemble et une piété remarquables.

Le soir, à 8 h., très belle seance dramatique et musicale. Y assistaient: S. E. Mgr A. Béliveau, Mgr W.-L. Jubinville, MM. les abbés Giroux, Claveloux, Gagné, le R. P. I. Desautels, O.M.I., la communauté des Rédemptoristes, M. le préfet et sa femme, ainsi qu'un très grand nombre de paroissiens. L'attention délicate et soutenue des auditeurs prouve bien leur entière satisfaction. A la fin de la séance, les élèves ont présenté au Rév. Père Curé un riche bouquet spirituel. Les remerciements du Pasteur et une brève allocution de Mgr Jubinville ont terminé cette séance dont tous les assistants ont paru enchantés. Sincères félicitations au Rév. Soeurs Grises pour leur inlassable dévouement et aux élèves pour leur beau succès.

Voici le programme de la séance:

Choeur de fête, "Date bénie", Frojelli. Au piano, Mlle Laura Perron.

Trio, "Chant d'oiseau", Fr. Behr: Mlles E. Dufresne, E. Gauthier, E. Gauthier.

"Au gui, l'an neuf", drame chrétien en deux actes.

Chant, "Si tu savais, ô paysan", G. Bernier. Au piano, Mlle Bernier.

"Au gui, l'an neuf", 2ème acte.

Déclamation, "The Brave Fireman": A. Stewart.

Drill, "Dumb Bells". Au piano, Mlle E.-A. Girard.

Comédie, "Rominagrobis en correctionnelle".

Dialogue, "Au téléphone": R. Bernier, R. Gauthier.

Duo, "A toutes voiles", Rich. Eilenberg: Mlles J. Glover, A. Lavack, G. Légaré, N. Mason.

Hommage de fête: les Petits Grands Hommes et les Petites Femmes célèbres.

Morceau de piano, "Au clair de la lune", L. Lambert: Mlles A. Bernier, E.-A. Girard.

Chant, "Les petits enfants", Chaminade.

"O Canada".

Drame — Personnages: La druidesse Ida, Mlle L. Bisson; Yseult, fille du chef gaulois Abrovir, Mlle A. Laurin; Myrtilen et Vanna, jeunes suivantes d'Yseult, Mlles L. Boulet et A. Lavack; Julia, dame romaine chrétienne, Mlle S. Légaré; Ismena, magicienne, Mlle G. Légaré; jeunes prêtresses de la suite d'Ida.

Comédie — Personnages: Henri, fils du concierge du tribunal, M. E. Bédard; amis d'Henri: Jean, A. Mahé; Léon, A. Gauthier; Albert, H. Legacé; Eugène, R. de Montigny; Louis, E. Desrosiers; Bernard, E. Bohémier; un chat.

Hommage de fête: MM. G. Champagne, J. Bédard, R. Gauthier, V. L'Heureux, H. de Montigny, A. Prairie; Mlles F. Bohémier, L. Désautels, R. Duhamel, V. Smith, C. Tétrault, J. Tougas.

LORETTE

Décès

Le lundi 7 mars, nous enterrions un jeune bébé de la famille Giuseppe Perfumo, qui ne passa sur la terre que tout juste le temps de s'assurer le ciel par la réception privée du baptême.

Le même jour mourait un de nos anciens paroissiens, M. Octave Saint-Amant, époux d'Emma Van Haverbeke. M. Saint-Amant souffrait depuis plusieurs années avec une admirable résignation, sans jamais se départir de sa belle humeur. Sa sépulture eut lieu mercredi. Il était âgé de 75 ans et sept mois.

Daignent les familles en deuil accepter l'expression de notre sympathie.

Visiteurs

Le dimanche 6, premier dimanche du mois, le R. P. Faure, S.J., recteur du Collège, était à Lorette pour prêter secours à M. le Curé. Aumônier général de l'A.C.J.C. pour l'Ouest, il profita de son passage à Lorette pour rencontrer ceux qu'intéressent cette belle oeuvre de la jeunesse.

• • •

M. l'abbé Emilien Lévêque, vicaire à Saint-Boniface, est venu assister à la réunion de nos jeunes, jeudi soir, et donner d'importantes directions aux acéjistes.

LAURIER

Les acteurs de l'A.C.J.C. ont obtenu un réel succès. Le drame "Chantepie" et la comédie "Consultation gratuite" furent appréciés du public. Chacun était dans son rôle et a dû faire ressortir la belle morale du drame. Il y avait, il faut l'avouer, de nombreuses difficultés à surmonter. Nos jeunes aisément s'en sont rendus maîtres; aussi nous les félicitons. M. le Curé, comme il nous le disait à la fin du concert, a bien raison d'être fier de ses jeunes. On entend souvent cette remarque: "Oh! un concert ne rapporte pas autant qu'une partie de cartes..." Au point de vue pécuniaire, c'est bien vrai; mais au point de vue instructif, c'est différent. C'est une véritable école.

• • •

M. Eugène Assailly est actuellement à l'hôpital de la Miséricorde sous les soins du Dr F.-D. McKenty; nous lui souhaitons un prompt retour.

Son fils Alcide, à peine revenu de l'hôpital pour extraction de balle à la jambe, est tombé de cheval et s'est cassé la jambe; de nouveau il a dû savourer le chloroforme. Quelques semaines au lit en perspective.

• • •

Décidément, M. Jean Neault n'est pas chanceux. Il y a quelques mois, un commencement d'incendie se déclarait dans la salle de billard; on avait pu le contrôler. Mais mercredi soir ce fut impossible. En peu de temps la salle était embrasée et on craignait beaucoup que l'hôtel ne subit le même sort. Nos sympathies à M. et Mme Neault.

• • •

Notre charpentier, Valmar Deroches, fit dernièrement une opération urgente et bien à propos. C'est une ouverture dans notre église, bien trop petite pour contenir tous les fidèles. Alors de la sacristie désormais on pourra assister à la sainte messe, en attendant une complète restauration et transformation de notre église.

LETELLIER

Tableau d'honneur pour février à l'école de Letellier

Grade XI: Alice Gervais, 96; Annette Dupuis et Barbara Thain (ex aequo), 74.

Grade X: Henriette Bouvier, 61; George McClelland, 60.

Grade IX: Annette Dionne, 75; M.-Paule Saurette, 68.

Grade VIII: Marthe Bruyère, 91; Gabrielle Bruyère, 88.

Grade VII: Denise Ayotte, 86; Adèle Dupuis, 79.

Grade VI: Emilie Beaudry, 86; Thérèse Saurette, 85.

Grade V: André Dupuis, 97; Jessie Calder et Ludger Jubinville (ex aequo), 90.

Grade IV: Jean-Marc Cloutier, 92; Jules Comeault et Jacques Bruyère (ex aequo), 90.

Grade III: Marcelle Granger, 97; Cécile Jubinville, 96.

Grade II: Madeleine Cloutier, 84; Alma Bouchard, 82.

Grade I: Aline Houle, Judith Goulet.

Résultat du concours de rédaction

Grade VIII: Marthe Bruyère, 85; Alice Gendron, 83; Simone Manseau, 75; Gabrielle Bruyère, 70; Thérèse Parent, 68; Richard Empson, 65; Irène Fraser, 60; Thérèse Jordens, 54; Emmanuel Fortier, 52.

Grade II: Denise Ayotte, 73; Armand Dionne, 72; Edouard Loiselle, 68; Charlie Empson, 63; Adèle Dupuis, 60; Georges Ayotte, 58; Marguerite Bouvier, 55; Rolland Dansereau, 52.

SAINT-JOSEPH

Quelques joueurs de dames de Saint-Joseph nous faisaient remarquer une erreur dans la publication du concours de dames de Letellier. Le correspondant oublia d'abord de mentionner que 32 joueurs prirent part à ce concours, dont 26 de Letellier et 6 de Saint-Joseph. Parmi les quatre qui vinrent au détail, trois étaient de Saint-Joseph et un de Letellier, et le championnat fut remporté par M. Jos. Parent, de Saint-Joseph.

ELIE

Tableau d'honneur pour février au Couvent d'Elie

Grade X: Cécile Désilets, 93; Herménégilde Préfontaine, 89; Richard Désilets, 87.

Grade IX: Gilberte Charbonneau, 90.

Grade VIII: Cécile Aquin, 95; Gilberte Désilets, 86.

Grade VII: Juliette Aquin, 92; Berthe Bernardin, 90.

Grade VI: Alice Allarie, 93; Léon Désilets, 90.

Grade V: Berthe Trottier et Cécile Bouchard (ex aequo), 93; Jeanne Désilets, 92.

Grade IV: John Geshook, 92; Gilbert Désilets, 90.

Grade III: Thérèse Désilets, 94; Georges Désilets, 87.

Grade II: Jeannette Dufresne, 94; Laurent Deslauriers, 82.

Tableau d'honneur pour février à l'école Norway

Cours préparatoire: Claire-Annette Girard, 87; Henri Gervais, 86; Arthur Friesen, 70.

Grade I: Katie Friesen, 73; Katie Hildebrand, 66.

Grade II: Henry Philippsen, 89; Léger Girard, 85; John Hildebrand, 84; Peter Dyck, 83; Adrien Gervais, 75; Norma Olson, 75.

Grade III: Alice Beaudry, 89; Marion Olson, 83; Majella Gervais, 79; Louis Gervais, 75.

Grade IV: Erna Mann, 89; Grégoire Girard, 88; Télesphore Gervais, 80.

Grade VI: Wendelin Mann, 90; Léopold Girard, 84; Charles Girard, 74.

Grade VIII: Clémentine Girard, 92.

SAINT-NORBERT

Tableau d'honneur au Couvent

Grade XII: Sylva Landry, Annette Gauthier.

Grade XI: Emma Guichon, Rita Thérien.

Grade X: Yvette Boyer et Alice Carrière (ex-aequo); Thérèse Schmidt.

Grade IX: Louise Noiseux, Antoinette Guay.

Grade VIII: Simone Bilodeau, Viola Forest.

Grade VII: Anna Girouard, Georgina Gelaude.

Grade VI: Pauline Balokowska, Rosie Frankowska.

Grade V: Lillian Kroker, Renée Lemire.

Grade IV: Antoinette Gousseau, Irma Montanti.

Grade III: Bernadette Leclair, Verna Zemla.

Grade II: Rita Lévesque et Simonne Campeau (ex aequo); Anne Camiré.

Grade I: Simonne Lévesque, Claire Brossard.

Cours préparatoire: Lorraine Saint-Germain, Marielle Moreau.

Tableau d'honneur à l'école des garçons

Grade XI — Excellence, Leonard Wilson; diligence, John McCallum; honneurs, Angus Campbell.

Grade X — Excellence, Joseph Moreau; diligence, Cyrille Dorge; honneurs, Denis McGrath.

Grade IX — Excellence, Lucien Charette; diligence, Adonai Lamoureux; honneurs, Donald Stephen.

Grade VIII — Excellence, Alphonse Girard; diligence, Philippe Olivier; honneurs, John Damon.

Grade VII — Excellence, Avila Girard; diligence, Henri Trottier; honneurs, Avila Girard.

Grade VI — Excellence, Paul Leclaire; diligence, Peter Frankowski; honneurs, Frank Saunderson.

Grade V — Excellence, Edward Simister; diligence, Charles-Edouard Leclair; honneurs, William Denling.

Grade IV — Excellence, Stanley Jendyrowich; diligence, Bruno Cormier; honneurs, Clifford Greenwood.

Grade III — Excellence, Ferdinand Missiaen; diligence, Sam Simister; honneurs, Raymond Villebrun.

Grade II — Excellence, Denis Delisle; diligence, Denis Trottier; honneurs, Josaphat Lemire.

Grade I A — Excellence, Ange-Albert Cormier; diligence, Albert Brossard; honneurs, Gaëtan Cormier.

Grade I B — Excellence, Gustave Landry; diligence, Jean-Paul Lemire; honneurs, Denis Dufort.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des dictées données le 4 mars:

Classe supérieure: Eugénie Montsion; Antoinette Houde et Adrienne Robic (ex aequo); Béatrice Proulx.

Grade VI: Jean Molgat; Elizabeth Inglebeen, Alphonsine Néault et Léonie Brunel (ex aequo).

Grade V: Laurent Garand, Irène Lahaie, Cécile Valcourt.

ILE-DE-CHENES

Remerciements

Mme Philippe Poirier et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de leur deuil récent, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites à la chambre mortuaire et assistance aux funérailles.

• • •

C'est avec peine que nous apprenions, le jeudi 3 mars, le décès de M. Philippe Poirier. Quoique malade depuis longtemps, la mort est toujours une surprise. La famille Poirier se place parmi les pionnières de l'Ouest. Ils quittaient Sherbrooke, P. Q., pour Winnipeg, en 1883, et s'installaient à Lorette en 1896.

Philippe, l'aîné, épousait Mlle Berthilde Dubuc en 1904. Tous se rappellent sa petite maison proprette mais petite... enfin un commençant. Grâce à un travail coordonné, à son économie, M. Poirier était un des cultivateurs les mieux installés et le plus à l'aise de l'Ile-de-Chênes.

Muni des sacrements de l'Eglise, il attendit la mort avec résignation. Il avait la consolation de voir à son chevet ses vieux parents de 87 ans et tous ses enfants.

Lui survivent, outre son père et sa mère, son épouse, ses enfants Bertha, Lorette, Edmée, Joseph, Louis et Denise; ses frères, Emile, Mastaï, du Pas; Théophile, de Winnipeg; Mme Boyer, de Vancouver; Mme Chisholm, de Weyburn, Sask.; Mme Taylor, de Los Angeles.

Le service fut chanté par M. le curé Saint-Amant, de Lorette. On remarquait au choeur M. l'abbé Fivard, de l'Ile-de-Chênes.

La ferme de M. Poirier était située sur la limite de la paroisse de l'Ile-de-Chênes; aussi, vu l'état des mauvais chemins, avait-il la permission d'accomplir ses devoirs religieux à Lorette.

Les porteurs furent: MM. Jos. McDougall, Raymond Renaud, Edmond Dubuc, O. Landry, Emile et Théophile Poirier.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères condoléances.

FORT GARRY

Le 1er mars, le cercle local de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a donné une soirée au profit de la dite association.

L'exécutif de Saint-Boniface était représenté par le Rév. Frère Joseph, accompagné de MM. J.-H. Daignault et L.-P. Gagnon et a été bienvenu par M. M. Hervo, président de Fort Garry.

Une assistance choisie, dont de nombreuses personnes de langue anglaise, a accompagné les artistes de ses nombreux et chaleureux applaudissements.

Mlles Schultz, jeunes artistes au piano, violon et mandoline, M. Glénat, dont la voix est toujours très goûtée, Mlle Winnie Matte, pianiste de talent, sont venus rehausser le programme.

Le Club des Trois Mousquetaires, avec sa comédie "L'Anglais tel qu'on le parle", et son acte de vaudeville, "L'Endormi", a provoqué de longs éclats de rire. Et la "gigue de la Rivière-Rouge", fort bien dansée par MM. Dufort et Proulx, a mis de la couleur locale au programme et a été très appréciée par tous les assistants.

Mme W. Hamilton et M. Guy Minvielle, membres du club, se sont aussi fait entendre.

M. Léon Hervo était le président de la soirée et s'est acquitté de son rôle de façon charmante.

M. L.-P. Gagnon, au nom de l'exécutif de Saint-Boniface, a expliqué le but de l'Association et a chaleureusement complimenté et remercié les artistes et tous ceux qui ont contribué en quelque façon que ce soit à aider une noble cause.

SASKATCHEWAN

LEBRET

Soirée française

A l'appel du R. P. Curé et du président de l'A.C.F.C., le 9 mars, nos compatriotes de Lebret, — hommes, femmes et enfants, — se réunissaient à la Salle Lecours, pour une jolie fête de famille, une belle soirée française.

Cette réunion fut une excellente occasion de se récréer et de fraterniser, tout en discourant sur nos devoirs patriotiques et en chantant la gloire des aïeux.

Les assistants eurent le privilège d'entendre, des lèvres d'un groupe de nos écolières, un répertoire de magnifiques déclamations, toutes vibrantes de patriotisme, choisies par les Pères de la Mission et préparées avec soin par la Rév. Mère Supérieure du couvent et la Rév. Soeur Saint-Marcel.

Etaient présents à la fête, les RR. PP. Paquette, curé, Scheffer, Savoie, Jeannotte et Boileau.

Le R. P. Scheffer a fait une belle causerie sur la survivance française au Canada et en particulier dans l'Ouest.

Cette soirée, joyeuse et réconfortante, laissera dans l'âme de chacun le plus agréable et le plus salutaire souvenir.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.0596
Franc français	0.0440
Belga belge	0.1961
Franc suisse	0.2170
Lire italienne	0.0580
Couronne suédoise	0.2187
Couronne norvégienne	0.2198
Couronne danoise	0.2226
Mark allemand	0.2664
Couronne hollandais	0.4513

LE MARCHE

15 MARS 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$5.00—$5.50
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$5.00—$5.50
Moyens	$4.00—$4.75
Ordinaires	$3.00—$3.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.75—$5.25
Moyennes	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$6.25
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.25—$3.75
Moyennes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$2.00—$2.25
Pour conserve	$ .75—$1.75
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.25
Vaches laitières	$25.00—$50.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.50
Très pesants	$2.50—$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.75
Truies No 1	$2.50—$3.00
Truies No 2	$2.50
Inférieurs	$2.00
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.00—$6.25
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .23½—$ .24
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .23—$ .24
Premiers	$ .21—$ .22
Seconds	$ .15
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ 35
Au détail	$ .45

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.55
2 sacs de 49 livres	$2.60
4 sacs de 24 livres	$2.70
Alimentation—	
Son. La tonne	$14.00
Moulée. La tonne	$15.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.60

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg

Mil. No 1	$14.00—$15.00
Mil. No 2	$13.00—$14.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 14 mars 1982

GRAINS	Mardi 8 mars	Merc. 9 mars	Jeudi 10 mars	Vend. 11 mars	Samedi 12 mars	Lundi 14 mars
Blé No 1 Nord	.66	.66¼	.66½	.65⅞	.65⅝	.64
2 Nord	.62	.62¼	.62½	.61⅞	.61⅝	.60
3 Nord	.58	.58¼	.58½	.58⅛	.57⅝	.56⅛
Avoine 2 CW	.31	.30⅞	.30⅞	.30⅞	.30⅞	.30¼
3 CW	.28½	.28⅜	.28¼	.28¼	.28¼	.27⅝
Orge 3 CW	.41⅞	.42¼	.42¾	.41⅝	.41⅜	.39⅞
4 CW	.39⅞	.40¼	.40⅜	.39⅝	.39¼	.37⅞
Lin 1 NW	1.04½	1.04½	1.04¼	1.03¼	1.03	1.01⅞
2 CW	1.00½	1.00½	1.00¼	.99¼	.99	.97⅞
Seigle 2 CW	.50⅝	.50¼	.51⅛	.50⅝	.50⅝	.48¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.66	.66⅛	.66½	.65⅞	.65⅝	.63⅞
Avoine 2 CW	.31	.30⅞	.31	.31	.30⅞	.30¼
Orge 3 CW	.41⅞	.42¼	.42¾	.41⅝	.41⅜	.39⅞
Lin 1 NW	1.04½	1.04½	1.04¼	1.03¼	1.03	1.01⅞
Seigle 2 CW	.50⅝	.50¼	.51⅛	.51	.50⅝	.48¼
Options						
Blé Mai	.67¼	.67⅜	.67¾	.67¼	.66⅞	.65⅛
Juillet	.68⅞	.69⅛	.69½	.68¾	.68⅜	.66¾
Octobre	.70½	.70⅝	.71	.70¼	.70⅛	.68⅜
Avoine Mai	.33	.32⅞	.32⅞	.32⅞	.32⅝	.32
Juillet	.32⅞	.32¾	.32⅞	.32⅞	.32¾	.31⅞
Orge Mai	.43⅞	.44¼	.44⅜	.43⅝	.43⅜	.41⅜
Juillet	.43½	.44	.44¼	.43½	.43⅛	.41⅛
Octobre	.43	.43⅝	.43⅝	.43⅛	.42⅛	.40⅝
Lin Mai	1.06¾	1.06¾	1.06½	1.05½	1.05	1.03¾
Juillet	1.07¼	1.07½	1.07	1.06	1.05½	1.04⅛
Octobre	......	......	1.09¼	1.07½	1.07	1.06¾
Seigle Mai	.52⅞	.52½	.53½	.53	.52⅝	.50½
Juillet	.54½	.53⅝	.54⅜	.54⅛	.53¾	.51¼
Octobre	.55½	.55⅜	.55⅝	.55⅝	.54⅝	.53

A la hauteur de l'épreuve

— — L'Assurance-Vie poursuit son oeuvre, comme le grand stabilisateur du bien-être des gens — —

LA TRANQUILLITÉ D'ESPRIT qui fait face au présent et pourvoit à l'avenir n'a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui. Nous traversons un temps d'épreuve. On croirait difficilement que quelqu'un ait pu se soustraire aux effets de la dépression universelle des valeurs, du resserrement de l'entreprise et de l'instabilité sociale.

Que les compagnies d'assurance-vie aient pu, durant l'année écoulée, augmenter le chiffre de leurs assurances en cours, c'est vraiment un tribut à la grandeur de l'oeuvre qu'accomplissent ces institutions. Cela démontre que la nation entière s'éveille de plus en plus à ce mode fiable de protection financière.

L'assurance-vie est, en réalité, un placement en tranquillité de l'esprit, dont l'intérêt se paie, en réconfort futur. Elle pourvoit à l'instruction, au remplacement du gain interrompu par la mort, à l'établissement du crédit, à l'amortissement des dettes, à la création d'un patrimoine, à tout cela et à tant d'autres besoins dans la famille comme dans les affaires.

* * * *

Les porteurs de police de la Metropolitan Life Insurance, qui constituent environ un cinquième de la population du Canada et des Etats-Unis, doivent être grandement satisfaits de l'état de la Compagnie, présentement soumis. Il doit leur être encourageant de constater la stabilité toujours maintenue de la protection de leur assurance-vie.

Rapport Financier aux Porteurs de Police pour l'exercice terminé le 31 décembre 1931

(Conforme au rapport annuel, déposé au Département des Assurances de l'Etat de New-York)

Actif		$3,590,115,653.72
(Plus considérable que toute autre institution financière au monde)		
Passif		
Réserve Statutaire		$3,085,308,878.00
Réserve pour Dividendes payables en 1932, sur les Polices Industrielles	$17,163,634.00	
Polices ordinaires	52,406,629.69	
Polices de maladie et accidents	2,530,500.00	
Total des Dividendes		102,400,763.69
Toutes autres Obligations		175,135,774.51
Fonds non attribués		227,270,237.52
		$3,590,115,653.72
Recettes en 1931		907,093,871.37
Augmentation de l'Actif en 1931		280,093,835.55
Assurances-Vie émises, revalidées et accrues moyennant versement de prime, en 1931		3,430,199,381.00
(Excepté l'accroissement sur polices collectives)		

Note:—Sur la base des valeurs au cours de bourse, au 31 décembre 1931, des obligations et des actions non soumises à l'amortissement l'actif total est de .... $3,571,679,092.21 et les fonds non attribués 208,833,676.04

Total de Bonus et Dividendes aux Porteurs de Polices de 1897 à 1932 inclusivement	$723,377,180.89

Assurances-Vie en Cours

Assurances Ordinaires	$9,848,994,131.00
Assurances Industrielles (primes hebdomadaires ou mensuelles)	6,822,317,171.00
Assurances Collectives	2,776,032,647.00
Total des Assurances en Cours	$19,447,343,949.00

(Plus considérable que celui de toute autre compagnie d'assurance-vie au monde)

Nombre de Polices en Vigueur (*Y compris 1,491,981 certificats d'assurance collective*)	44,520,810

(Plus que celui de toute autre Compagnie d'assurance-vie)

Assurances Maladie et Accidents en Cours

Capital Assuré	$1,519,460,528.00
Indemnité Hebdomadaire	14,969,413.00

Progrès par Période de Dix Années

(Position en fin d'exercice)

	Polices en vigueur	Assurances en Cours	Actif
1871	11,299	$14,989,582	$1,102,706.78
1881	196,673	27,328,553	1,973,047.08
1891	2,281,640	258,707,763	13,626,948.21
1901	6,234,302	1,076,977,204	74,771,758.56
1911	12,007,138	2,399,878,087	353,013,477.36
1921	25,819,846	7,005,707,839	1,115,583,024.54
1931	**44,520,810**	**19,447,343,949**	**3,590,115,653.72**

Moyennes Quotidiennes en 1931

2,177 par jour en réclamations payées.

18,959 par jour en nombre de polices émises ou remises en vigueur.

$11,320,790 par jour en Assurance-Vie émise, remise en vigueur ou augmentée.

$2,226,280 par jour en paiements aux Porteurs de Police et Additions à la réserve

$924,402 par jour en Augmentation de l'Actif.

Affaires Canadiennes

Assurances en Cours au Canada, à la fin de 1931		**$1,036,135,928**
Ordinaires	$569,724,057	
Industrielles	393,989,651	
Collectives	72,422,220	
Assurances émises au Canada en 1931 (*Y compris les revisions et les augmentations*)		**224,743,789**
Ordinaires	$128,227,494	
Industrielles	89,853,099	
Collectives	6,663,196	
Placements au Canada		**$231,036,523**
Obligations du Dominion	$ 42,713,524	
Obligations Provinciales et Municipales	109,271,623	
Tous les autres Placements	79,051,376	
Polices en vigueur au Canada (*Y compris 42,628 certificats d'assurance collective*)		**2,824,061**
Paiements aux Porteurs de Police Canadiens, en 1931		**22,632,607**



BUREAU-CHEF CANADIEN : OTTAWA

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY

Siège Social: NEW-YORK

Bureau-Chef Canadien: OTTAWA

HARRY D. WRIGHT
Troisième Vice-Président et Gérant au Canada

FREDERICK H. ECKER
Président

LEROY A. LINCOLN
Vice-Président et Avocat général

Cette Compagnie est une organisation mutuelle. Elle n'a ni actions, ni actionnaires. Tout son actif est réservé pour le bénéfice des Porteurs de Police.

GUIDE COMMERCIAL DE LA LIBERTÉ

SUREMENT VOUS VOULEZ LE MEILLEUR

Alors essayez la

Marque John Bull

MALT ET HOUBLON

Produit anglais importé de la plus haute qualité

Fait un breuvage égal, en pureté et en salubrité, aux meilleures bières blondes ou brunes d'Angleterre

OFFRE SPÉCIALE: Envoyez-nous $1.10 et nous vous ferons parvenir une boite échantillon de 2 livres ½.

En vente dans les plus importantes pharmacies et épiceries

JOHN BULL CO.

179, AVE. BANNATYNE WINNIPEG

Distributeurs canadiens aux Commerçants en Gros

Des Gages Abondants Augmenteront la Prospérité

$182 — EN PRIX — $182

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Achetez les produits du travail de l'Ouest, comme vous aimeriez à voir les autres citoyens acheter chez vous. L'argent payé pour les marchandises faites dans l'Ouest aide à payer des gages pour les familles de l'Ouest. Ce qui veut dire la prospérité pour l'Ouest et pour vous-même. Les marchandises, le matériel et le service annoncés dans cette page, avec nos annonces régulières, représentent tout ce qu'il y a de mieux comme valeur. Les noms, les marques de fabrique et les étiquettes sont les garanties de maisons responsables et ont votre protection en achetant.

Nouveau PONTIAC SIX

Nous aimerions vous démontrer la brillante performance et les perfectionnements du

Syncro-Mesh — Roulement libre — Contrôle de souplesse

Produit au Canada par General Motors Products

Demandez une démonstration et un prix sur votre vieille auto

Nous avons un nombre limité de Nouveaux Modèles 1931 à des prix très réduits

Visitez notre salon D'AUTOS USAGES

Ces autos n'ont jamais été meilleur marché ni de meilleure qualité

OUVERT LE SOIR

CARTER LATTER MOTORS Limited

Téléphone 37 151 Ave. Portage et Maryland

MOORE'S TAXI Ltd.

Nouveaux autos à 5 ou 7 places pour mariages et funérailles

Tous les voyageurs assurés

ZONES - 25 sous - 35 sous

45 sous d'une limite à l'autre

Louez un Auto ou un Camion

et conduisez vous-même

Tous les autos chauffés

Transport de pianos, meubles, malles et bagage

APPELEZ MOORE TEL. 28 333

EVITEZ

les ennuis de l'auto en hiver

En employant la nouvelle

Huile à Moteur

VEEDOL

Qui ne fait pas de carbone

Prévient l'usure et le gaspillage

Conserve la VIGUEUR de votre moteur

Demandez-nous de vous indiquer où se trouve votre détaillant de Veedol le plus rapproché.

Falcon Oils Ltd.

EDIFICE CANADA WINNIPEG

Téléphone 21 821

Téléphone 23 763

"Dubois"

Teinturiers, Nettoyeurs

276, RUE HARGRAVE WINNIPEG

En face l'entrée ouest d'Eton

VICTOR COMBINAISON

RECORD RADIO

Un super-hétérodyne à 9 lampes, avec phonographe jouan disques réguliers ou disques de longue durée.

$10 comptant — $2.50 par semaine

E. NESBITT LTD.

SARGENT ET SHERBROOKE

Téléphone 22 688

FABRIS & SON

Marbre, tuile, mosaïque, parquet terrazo et fini ciment

PRIX RAISONNABLES

Téléphone 26 889

Rés., 35 291

BUREAU:

136, avenue Portage Est

WINNIPEG, MAN.

CASIER POSTAL 554

Nos primes valent réellement la peine que l'on se donne pour les obtenir. Leur valeur et leur utilité sont au-dessus de l'ordinaire. Demandez la

Marque **Gold Standard**

Chaque fois que vous achetez Poudre à pâte, Thé, Café, Essences, Poudre à gélatine, Epices, etc.

Dans chaque paquet il y a un coupon vous donnant une chance de vous procurer l'un de ces prix de valeur. Les produits alimentaires purs "Gold Standard" sont les meilleurs que l'on puisse acheter. Ils ne coûtent pas davantage — souvent moins — que les autres marques.

The CODVILLE COMPANY Limited

WINNIPEG

LASKER BOOKSHOP Limited

426, AVENUE PORTAGE — angle Vaughan

Nous vous invitons à visiter notre librairie et à bouquiner "WITHOUT MY CLOAK"

Par Kate O'Brien. Délicieuse histoire à saveur irlandaise.

Profitez de nos livres de location — Pas de frais d'inscription

LASKER BOOKSHOP Limited

TELEPHONE 29 165 427, AVENUE PORTAGE

Trouvez les Lettres Manquantes cette Semaine

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront **CARTER-LATTER**

Nous avons omis à dessein douze lettres des annonces paraissant dans cette page. Une fois trouvées et mises dans l'ordre voulu, ces lettres donneront les mots CARTER-LATTER. Lisez les annonces très attentivement et trouvez les lettres manquantes. Inscrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises et adressez immédiatement votre réponse à la "Liberté", 619, ave. McDermot, Winnipeg. On tiendra compte à la fois de l'exactitude, de la netteté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité impartial et les noms des gagnants seront publiés dans deux semaines. Les employés du journal et les membres de leurs familles ne peuvent prendre part au concours. Les réponses doivent nous parvenir au plus tard samedi de la semaine prochaine, à 10 h. du matin.

LES PRIX SERONT ACCORDES COMME SUIT:

1er prix, $3.00 2ème prix, $2.00 3ème prix, $1.00 4ème prix, $1.00

Pratiquons ce que nous prêchons en employant

"WESTERN" BARLEY MALT SYRUP



Un produit canadien — chaque once d'orge employée par la manufacture a poussé dans l'Ouest Canadien. Spécialement mis en boîtes pour nous par un manufacturier anglais possédant une firme canadienne d'un quart de million.

Garanti absolument pur

Demandez "Western Malt Syrup" à votre épicier

"Western Malt Syrup" pour les Canadiens de l'Ouest

WINNIPEG **FRANK H. WILEY** VANCOUVER

NEAL BROS. LTD.

Epiciers en Gros directement aux CONSOMMATEURS

Annonce l'ouverture du

GROCETARIA EN GROS NEAL

283 RUE STANLEY

(3 blocs à l'ouest de la rue Main, en face de l'avenue Logan)

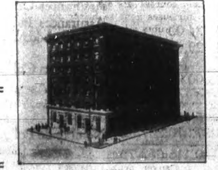
NEALS
LOGAN AVE
STANLEY ST
PRINCESS ST
MAIN ST

LES PLUS BAS PRIX A WINNIPEG

S'il vous est impossible de vous rendre à notre entrepôt, écrivez et demandez notre nouvelle liste de prix du printemps.

PRIX SPECIAUX POUR Institutions Religieuses

The McLaren



CHAMBRE ET BAIN

Double, $2.50 et $3.00

Simpl, $2.00 et $2.50

LE MEILLEUR HOTEL DE WINNIPEG POUR LES AFFAIRES ET LES FAMILLES

Bonbon à

5 sous

FAT EMMA PIE FACE

THE W. J. BOYD COMPANY Ltd.

Winnipg, Canada

Chics Compléments de Toilette pour Pâques

Il est de mode de compléter l'ensemble printanier avec de nouveaux bijoux et les plus nouveaux sacs à main en cuir ou en tissu.

Voyez nos nouveaux sacs à main de Pâques, nuances et formes mode à un nouveau prix réduit.

$3.50

Dingwall's

La plus belle bijouterie de l'Ouest Canadien

"Pour ce qui est de mode, surveillez nos vitrines"

SPIVAK MOTOR SALES

AUTOS REPRIS A L'ACHETEUR

MOITIE PRIX

1930 SEDAN DODGE 8	$650
1929 SEDAN CHANDLER	$425
1927 SEDAN BUICK A DEUX PORTES	$295
1929 COUPE 65 CHRYSLER	$515
1929 SEDAN CHEVROLET A DEUX PORTES	$275
1930 SEDAN WILLYS A DEUX PORTES	$375
1927 COUPE DODGE	$175
1928 SEDAN WHIPPET	$235
1929 SEDAN ESSEX A DEUX PORTES	$295
1926 PACKARD STRAIGHT 8 PHAETON	$225

Un choix de 125 autos — $25.00 et plus

Votre vieille auto accepée en acompte — Balance à conditions faciles

SPIVAK MOTOR SALES

Téléphone 33 995 755, ave. Portage

Vente de Propriétés

Assurances

C. BUFFET

Téléphone 26 565

304, Edifice McIntye

WINNIPEG

A. JACQUES

Salon de Barbier et Salle de Billard

Téléphone 203 037

Barres de chocolat aux enfants

114, RUE MARION, NORWOOD

Hôtel St-Charles

Au cœur  des affaires

"Là où l'on mange bien"

PRIX CONVENANT A TOUTE BOURSE

Orchestre tous les soirs dans le "Grill Room Empire"

Concours de Lettres Manquantes

POUR LA SEMAINE DU 2 MARS 1932

LETTRES MANQUANTES

J omis dans "jamais"—Carter-Latter Motors Ltd.
O omis dans "Veedol"—Falcon Oils Limited.
H omis dans "hétérodyne"—E. Nesbitt Limited.
N omis dans "gagnants"—A. Jacques.

B omis dans "salubrité"—John Bull Co.
U omis dans "double"—McLaren Hotel.
L omis dans "anglais"—Frank H. Wiley.
L omis dans "amples"—Codville Co., Ltd.

M omis dans "demander"—Neal Brothers Ltd.
A omis dans "nouveaux"—Moore's Taxi Ltd.
L omis dans "Les"—Hôtel St. Charles.
T omis dans "lunettes"—H. Rufus Isaacs.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $3.00—Mme A. Licoppe, 294, rue Hamel, Saint-Boniface.
2e prix: $2.00—Mlle Mary Humaniuk, rue La Vérendrye, St-Boniface.
3e prix: $1.00—M. Louis de Rocquigny, Haywood, Man.
4e prix: $1.00—Mlle A. de Margerie, Hoey, Sask.

Envoyez encore cette semaine

Cette page spéciale d'annonces parait encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité ds réponses.

Citoyens de Winnipeg --

Etes-vous intéressés au bien-être de votre ville? Si oui, prenez votre

ASSURANCE - FEU

dans une Compagnie de Winnipeg

THE

Canada National Fire Insurance Company

Bureau-chef: 386, rue Main, Winnipeg

Une compagnie canadienne dont les fonds sont placés au Canada

On désire des demandes pour agences

"Je trouve votre lait et votre crème beaucoup plus riches que ceux que je me procurais auparavant d'une autre source", dit un gros acheteur de

PRODUITS LAITIERS de la

"MODERN"

Téléphone 201 101

Modern Dairies Ltd.



EXAMEN COMPLET AVEC LUNETTES

Tél. 56 231 **$5.00** Tél. 39 633

H. Rufus Isaacs

Spécialiste pour les yeux

MAIN ET DUFFERIN

A la basse-cour

C'est la partie animée de l'exploitation: à l'étable, on rumine et on songe; à la porcherie, on digère et on dort; à l'écurie, on souffle et on mange; on vit seulement au poulailler; on y chante, on y crie, on s'y bat, on y grouille, on y pullule; la nuit même, il y règne une agitation perpétuelle; une rumeur assourdie, une sorte de respiration bruyante, faite de gloussements et de nasillements, y emplit l'ombre moite. Les voleurs ne l'ignorent pas; jamais, en rasant les murs, ils ne s'aventurent du côté du poulailler; le moindre bruit de pays y provoque des bruits insolites; s'il y a des canards, habitués en leur qualité de fils de migrateurs nocturnes à dormir le jour et à veiller le soir, ils poussent tout de suite une clameur; c'est un long cri, un cri d'alarme, hérité des individus libres de leur race qui, en voyage à travers le ciel, le font résonner de la nue.

Quant au coq, l'oiseau vigilant, il ne parait point se reposer; mais, d'heure en heure, à quelque planète épanouie sans doute, ou à la lune irradiée, il jette un salut sonore et attend, en suivant la course des satellites, le moment d'éclater en fanfare à l'apparition de l'astre; ce chant régulier du coq, la nuit, sert aux paysans à compter l'heure.

DE PESQUIDOUX.

Guérit de l'asthme — Qui peut décrire le soulagement complet qui suit l'usage du remède pour l'asthme du Dr J.-D. Kellogg! Qui peut exprimer le sentiment de joie qu'éprouve le malade quand son influence douce et agréable délivre les voies respiratoires congestionnées! Pour des milliers il a rendu l'affliction de l'asthme une chose du passé. Il n'échoue jamais. Les pharmaciens de partout le vendent depuis des années.

La température des étoiles

Les savants, qui aiment à se rendre compte des choses, ont fait toutes sortes d'hypothèses sur la manière dont naissent, vivent et meurent les étoiles. Car les étoiles naissent et meurent. Au début, elles se composent de matériaux très raréfiés; puis ceux-ci se condensent en donnant de la chaleur. La condensation terminée, la chaleur se dissipe dans l'espace, et l'étoile n'a plus de vie.

Ainsi, notre bon soleil, grâce auquel nous pouvons exister, qui nous chauffe et nous éclaire, nous assure les récoltes indispensables pour notre nourriture, notre soleil est déjà dans l'âge mûr! Il est en train de s'éteindre tout doucement. Il ne débite plus guère que 5,000 à 6,000 degrés; dans quelques millions d'années, il sera froid comme glace. Mais à côté de lui... assez loin, d'ailleurs, on observe d'autres étoiles qui rayonnent 12,000 degrés, 40,000 degrés. Notre soleil est passé par là. A ce moment, il n'aurait pas fait bon sur notre pauvre terre. Pensez que, si le soleil avait encore une température de 12,000 degrés, ici-bas nous en supporterions 110. Nous serions cuits, littéralement!

Si les hypothèses des savants sont exactes, il faut donc en conclure que notre globe était inhabitable parce que trop chaud, il y a quelques millions d'années, et qu'il redeviendra inhabitable, parce que trop froid, dans quelques autres millions d'années. La terre, alors, sera semblable à la lune.

Un mot de Bugeaud

Le maréchal Bugeaud reçut, un jour, à l'heure du rapport, une lettre d'un colonel démissionnaire avec lequel il était dans les plus mauvais termes. Ce colonel lui écrivait ceci: "Maréchal, en quittant l'uniforme pour toujours, je n'ai qu'un souhait à formuler: c'est que vous et vos troupes vous alliez au diable..."

Bugeaud lui répondit:

"Colonel, je vous rappelle que toutes les propositions de mouvements de troupes doivent être faites sur un imprimé complémentaire et transmises par voie hiérarchique."

Compassion

Aux obsèques d'un Rothschild quelconque, un pauvre diable suivait le convoi en pleurant à chaudes larmes. Quelqu'un, touché de cette douleur, lui demanda:

— Vous êtes parent du défunt?

— Hélas! non, c'est bien pour cela que je pleure.

Feuilleton de la Liberté - - - - Numéro 1

La Première Canadienne au NORD-OUEST

par l'abbé G. DUGAS

CHAPITRE PREMIER

Mariage de Marie-Anne Gaboury avec Jean-Baptiste Lajimonière — Départ pour les Pays d'En-Haut

Marie-Anne Gaboury naquit à Maskinongé, paroisse du diocèse de Trois-Rivières, le 6 novembre 1782, du mariage de Charles Gaboury et de Marie-Anne Tessier, elle fut baptisée le même jour par l'abbé Rinfot, curé de la paroisse.

A l'âge de 14 ans, elle quitta sa famille, pour entrer comme assistante ménagère au presbytère de M. l'abbé Vinet, alors curé de Maskinongé. Sa vie qui, plus tard, devait être si accidentée, fut assez monotone jusqu'à l'âge de 25 ans. Enfermée, avec une vieille gouvernante, entre les quatre murs d'un presbytère, elle dut trouver la solitude profonde; car ordinairement le séjour dans ces maisons permet peu de rapports avec le monde. Là on peut dire: les jours se suivent et se ressemblent. Pendant douze ans Marie-Anne vécut calme et tranquille auprès de l'église, sans soupçonner le moins du monde l'incroyable changement qui allait s'opérer dans son existence.

Durant l'hiver de 1806, un jeune Canadien du nom de Jean-Baptiste Lajimonière, voyageant depuis cinq ans dans les pays d'En-Haut, était descendu au Canada pour revoir sa famille dans la paroisse de Maskinongé.

A cette époque, l'arrivée dans une paroisse d'un voyageur du Nord-Ouest était tout un événement qui mettait le monde en émoi. Tous voulaient le voir, lui parler et surtout l'entendre, il avait tant de choses merveilleuses à raconter. Les récits les plus incroyables pouvaient tomber de ses lèvres, sans faire naître un doute dans aucun esprit; sa parole était reçue comme mot d'Evangile; c'était intéressant; on n'en demandait pas davantage. "A beau mentir qui vient de loin". Parents, amis, étrangers, tous accouraient faire ronde auprès du conteur durant les longues soirées d'hiver.

C'était à la suite de ces narrations si propres à exalter l'imagination d'une jeunesse avide d'aventures, que se déclaraient les vocations pour les lointains voyages. Les jeunes filles, tout comme les garçons, se rendaient à ces réunions pour écouter le récit des scènes de la vie sauvage. Ce fut dans ces circonstances que Marie-Anne Gaboury fit la connaissance du jeune voyageur et se laissa prendre au charme de ses discours.

Lajimonière, durant son séjour à Maskinongé, n'avait laissé voir à personne son dessein de retourner dans les pays d'En-Haut, dans la paroisse, ses parents et ses amis étaient bien sous l'impression que cinq années d'aventures chez les tribus sauvages suffisaient pour le dégoûter de ce genre de vie; que désormais il allait reprendre la vie paisible de cultivateur au foyer de sa famille. Marie-Anne Gaboury, elle aussi, était dans cette conviction, quand Jean-Baptiste Lajimonière la demanda en mariage. Elle avait vingt-cinq ans; elle était bien libre de donner son consentement, néanmoins elle consulta sa famille et surtout le curé de la paroisse chez qui elle demeurait. Comme Lajimonière appartenait à une famille respectable, personne ne vit d'inconvénient à ce que Marie-Anne Gaboury lui donnât sa main, et personne ne pensa à poser pour condition qu'il ne retournerait plus au Nord-Ouest. Le mariage fut fixé au 21 avril 1806.

Jusque là tout allait bien. Les noces eurent lieu sans apporter à la jeune épouse la moindre inquiétude de nature à troubler ses rêves de bonheur pour l'avenir.

Cependant le retour du printemps amena avec lui, pour Lajimonière, la maladie des voyages.

C'est une chose étrange que cette passion d'une vie d'aventures quand une fois un jeune y a goûté; on dirait que les fatigues et les dangers courus ne font qu'irriter cette passion. Le voyageur ressemble au joueur qui se passionne à mesure qu'il perd; chaque nouveau voyage qu'il entreprend lui fait entrevoir l'espoir de revenir avec la fortune. Tous nos anciens Canadiens qui ont voyagé dans le Nord-Ouest n'ont jamais eu dans la suite aucun goût pour la vie paisible de la campagne; et cependant, Dieu sait les misères qu'ils ont endurées, dans leurs longues courses, à travers les immenses plaines de l'Ouest, à la poursuite du gibier. Tout autre genre de vie leur répugnerait comme l'animal sauvage qui ne se domestique pas, il leur faut l'espace, l'immensité et la liberté.

Le départ des voyageurs pour la Rivière Rouge et le Nord-Ouest avait lieu, ordinairement, vers les premiers jours de juin, quand les rivières et les lacs sont parfaitement libres des glaces qui pourraient obstruer la navigation en canot d'écorce. Lajimonière, comme les oiseaux qui émigrent au printemps, ne put résister au désir de revoir les pays sauvages; son coeur était resté là; il le prouva plus tard en s'y fixant pour toujours, et en oubliant son pays natal. Dans le cours du mois de mai, il déclara donc à sa femme que son intention était de faire un second voyage au Nord-Ouest et qu'il serait absent durant quelques années; ces voyages de sept cents lieues étant très dispendieux, un particulier ne pouvait les répéter souvent. La nouvelle fut un coup poignant pour la nouvelle épouse; mais d'abord elle ne se découragea pas trop, espérant détourner son mari de ce dessein, par ses prières et ses instances, mais quand, après avoir fait valoir toutes ses raisons, elle vit que la détermination de son mari était inébranlable, elle sentit combien devenait triste sa pénible position; hélas! il était trop tard pour poser des conditions; il ne restait plus pour elle d'autre alternative que de se résigner à vivre séparée de son époux pendant plusieurs années, peut-être même de ne plus jamais le revoir; ou de partir pour aller loin de toute civilisation, dans un pays entièrement sauvage, partager avec son mari les ennuis et les misères de tous genres pendant le reste de ses jours.

A la rigueur elle n'était pas tenue à prendre ce dernier parti; ses parents s'y opposaient fortement, pressentant bien que leur fille, une fois partie, ne reviendrait plus au Canada et qu'ils ne la reverraient jamais.

Dans l'incertitude sur le parti qu'elle devait prendre, elle alla consulter son curé, M. Vinet, chez qui elle avait demeuré, toute déterminée d'avance à suivre le conseil qu'il lui donnerait. En pareil cas un conseil prudent n'est pas facile à donner; M. le curé ne se faisait pas illusion sur les épreuves qui attendaient cette jeune femme, si elle consentait à suivre son mari; il savait que rendue là-bas dans ces lointaines contrées, elle ne trouverait ni pour elle-même, ni pour la famille que Dieu lui donnerait, aucun secours religieux. Les missionnaires n'avaient pas encore pénétré jusque là pour y porter les lumières de la foi et tous les peuples de ces immenses territoires étaient encore dans les ténèbres de l'infidélité. Sous le rapport temporel, l'aspect n'était pas plus souriant; pendant bien des années elle serait obligée de se faire à la vie nomade de l'Indien, vivant de chasse et de pêche; il était facile de prévoir que la civilisation ne pénétrerait pas de sitôt dans cette partie de l'Amérique. Cependant, après avoir tout considéré, sans flatter le tableau, le curé Vinet lui dit que si malgré cet avenir chargé de nuages, elle se sentait le courage et la force de suivre son mari, il lui conseillait de le faire plutôt que de le laisser partir seul. De ce moment sa résolution fut arrêtée; confiante dans la divine Providence, elle commença immédiatement les préparatifs du voyage.

CHAPITRE II

Départ pour la Rivière Rouge — Voyage en canot — Incidents du voyage jusqu'à Pimbina — Premier hivernage — Naissance d'un premier enfant le 6 janvier 1807

Ce fut dans le cours de la première semaine de juin, un mois à peine après son mariage, que Marie-Anne Gaboury fit ses adieux à la belle paroisse de Maskinongé, où elle avait coulé des jours si calmes, et que désormais elle ne devait plus jamais revoir. Si à ce moment le tableau de l'avenir se fût déroulé devant elle, pour lui laisser entrevoir, avec ses ennuis, ses misères et ses souffrances, les soixante et dix années qu'elle aurait à passer dans les pays sauvages, qui allaient devenir sa patrie, il est probable que son courage eût failli et qu'elle aurait renoncé au dessein d'accompagner son mari; mais heureusement, pour elle comme pour les autres, le drame de la vie ne se montre que jour par jour. Au moment de quitter ce qu'elle avait de plus cher sur la terre, elle a pu encore bercer son imagination de douces espérances. Ainsi se passe la vie, semée de peines et de misères dont, quelquefois, le poids nous accable; l'existence deviendrait un fardeau insupportable, si nous connaissions d'avance ce que l'avenir nous réserve. Le désert que nous traversons est rempli de mirages qui nous fascinent par l'illusion d'un bonheur prochain, que nous croyons toucher de la main; nous marchons encouragés par la vue d'une oasis, qui fuit devant nous comme un nuage qu'emporte la brise.

* * *

De Maskinongé, les deux voyageurs se rendirent en voiture à Lachine, d'où partaient, sur le Saint-Laurent, les canots pour la Rivière Rouge.

Chaque printemps, aussitôt que les rivières étaient libres des glaces, ces frêles embarcations, construites en écorce de bouleau, étaient lancées sur le fleuve pour porter les voyageurs et les provisions dans les postes du Nord, où les Compagnies tenaient des comptoirs pour la traite des pelleteries. Ces canots étaient conduits, à force de rames, par des Canadiens trappeurs, et aussi par des Iroquois des environs de Montréal; ordinairement ces Indiens, d'une grande habileté, servaient de guides pendant le voyage.

La Compagnie du N.-O., qui désirait bénéficier le plus longtemps possible du travail de ses serviteurs, engageait, de préférence, des jeunes gens qu'elle espérait fixer pour toujours dans le pays, en les unissant avec des femmes indigènes. Cependant on constate qu'un certain nombre d'hommes mariés s'engageaient pour ces voyages et que la Compagnie ne les refusait pas, surtout quand ils étaient robustes et bien charpentés pour supporter les fatigues, et porter les fardeaux; mais jamais, jusqu'à 1806, personne n'avait eu l'idée de conduire une femme à la Rivière Rouge, en compagnie d'une troupe de voyageurs. C'était déjà pour les hommes forts un voyage très pénible et plus d'un, après avoir signé de gaieté de coeur le contrat qui le liait pour trois ans, versait des larmes de regret deux jours après le départ. Il arrivait même quelquefois qu'un de ces nouveaux conscrits, désertait du camp à la faveur de la nuit pour retourner au toit paternel, préférant s'exposer à mourir de faim dans les bois plutôt que de succomber sous le fardeau.

L'épouse de Lajimonière n'eut aucune compagne pour le voyage; elle s'embarqua sur les canots seule de son sexe, mais ayant à ses côtés un homme fier d'être son mari et de la protéger de la force de son amour. Elle commença dès le premier jour l'apprentissage du genre de vie qu'elle mènerait à l'avenir pendant douze ans; car, à part les rares moments qu'elle habita dans les forts de la Compagnie avec sa famille, on peut affirmer qu'elle n'eut d'autre logis que des tentes sauvages jusqu'à l'arrivée des missionnaires.

Mme Lajimonière n'eut pas, comme les voyageurs, à manier l'aviron ni à porter de lourds fardeaux sur ses épaules; cependant elle fut soumise aux inconvénients de passer des journées entières assise au fond d'un canot sans pouvoir changer de position, exposée aux rayons du soleil, au vent, à la pluie et à toutes les variations de la température qui, dans ces contrées, passe rapidement du chaud au froid, sitôt que le vent souffle au nord. Le soir elle n'avait d'autre lit que la terre dure du bord des rivières ou des lacs; toutes choses plus poétiques dans les livres qu'en réalité.

En partant de Lachine, les canots se rendaient à Sainte-Anne, à l'extrémité est de l'Ile de Montréal; c'est à cet endroit que les voyageurs faisaient leur premier campement; et les conducteurs de canots ne croyaient commencer le voyage que le jour où ils quitteraient Sainte-Anne au bout de l'Ile.

Le lendemain, on faisait les adieux au Canada, au moment où les canots étaient lancés sur le Lac des deux Montagnes. Les canots dont se servait la Compagnie depuis Lachine jusqu'au fort William, sur le Lac Supérieur, étaient montés par dix-huit rameurs, et leur dimension était telle qu'il fallait huit hommes robustes pour les porter; on appelait ces canots, "canots de maîtres". Les ballots de marchandises et de provisions qui formaient la cargaison d'une de ces embarcations pesaient de 90 à 100 livres. Un Européen qui voyait pour la première fois ces frêles embarcations tellement chargées que le platbord dépassait de six pouces à peine le niveau de l'eau, ne croyait pas qu'il fût possible d'éviter un naufrage, sur un parcours aussi long et où la navigation offrait tant d'obstacles; mais nos voyageurs canadiens maniaient l'aviron, avec tant d'habileté et dirigeaient un canot avec tant d'adresse que rarement il y avait un accident à déplorer. Les nombreuses chutes qu'efforce le cours des rivières nécessitaient ce qu'on appelle des "portages" (1). De Lachine au lac Huron on comptait vingt-six portages. Dès qu'un canot était arrivé au pied d'un rapide, on l'arrêtait à vingt ou trente pas du rivage, selon que la grève était plus ou moins douce, afin de ne pas le heurter sur les cailloux. Les rameurs, sans hésiter, se mettaient à l'eau; deux d'entre eux saisissaient les pinces du canot pour le tenir immobile, et les autres se hâtaient de porter les pièces à terre. Aussitôt le canot vidé, huit hommes le chargeaient sur leurs épaules et le transportaient à l'extrémité du portage, où la même opération avait lieu en sens inverse; le canot était remis à l'eau pour être chargé de nouveau. Marie-Anne Gaboury avait l'honneur d'être portée sur les épaules des voyageurs, pour débarquer et pour embarquer. Mais elle faisait à pied le trajet, quelquefois long d'un mille, pour aller d'un bout du portage à l'autre. Le même genre de travail se répétait au-delà de 70 fois de Montréal à la Rivière Rouge.

Les routes des portages étaient étroites, à peine tracées dans les bois; il y avait à gravir des rochers, passer par des savanes où le pied s'enfonçait dans la vase. Mme Lajimonière suivait les voyageurs tous les jours dans des marches pénibles portant dans ses bras une partie des effets qu'elle emportait avec elle. Enfin, vers la fin de juin les canots arrivèrent à l'entrée du Lac Supérieur, appelé Sault Sainte-Marie.

Le Lac Supérieur, on le sait, est une vaste mer intérieure de plus de 420 milles de long, mer douce, qui peut recevoir les vaisseaux de haut tonnage, comme l'Océan; il est sujet à de fréquentes tempêtes et quand cette masse d'eau est soulevée par des vents violents, les plus gros vaisseaux y courent des dangers; ses vagues furieuses vont se briser sur les rochers abrupts qui bordent toutes ses côtes au nord, et où il est difficile de trouver un abri contre la tempête. Les canots des voyageurs, chargés jusqu'au bord, n'avaient pas la témérité de s'éloigner des côtes. Dès que les guides voyaient le vent souffler un peu plus fort, ils se hâtaient de gagner le fond d'une baie pour y attendre le calme.

Cette année-là (1806) les canots eurent à essuyer deux furieuses tempêtes où une partie des voyageurs faillit périr. Bien des années plus tard, Mme Lajimonière racontait à ses enfants les frayeurs mortelles qu'elle avait ressenties en ces deux occasions, et avec combien de ferveur elle avait prié en se voyant à la merci des flots sur une aussi frêle embarcation.

En quittant le Canada elle avait emporté avec elle des objets de piété, médailles et chapelets; elle eut le bonheur de les conserver pendant toute sa vie; et à l'âge de 96 ans elle avait encore dans ses mains le chapelet qu'elle portait sur elle en venant à la Rivière Rouge.

Dans tous les dangers qu'elle eut à courir par la suite, ce fut à la prière qu'elle eut recours; son chapelet était toute sa confiance et elle répétait à la fin de sa vie que c'était sa dévotion à la Très Sainte Vierge qui l'avait préservée de tout malheur.

Quand la brigade des voyageurs atteignit le Fort William, bâti sur le côté nord du grand lac, ils y firent une halte de quelques jours pour échanger les grands canots de "Maîtres" contre d'autres de moindre dimension, parce que les cours d'eau moins profonds ne peuvent recevoir les grands canots. Toute cette partie du pays entre le Fort William et la Rivière Rouge est bien celle qui présentait aux voyageurs le plus d'obstacles sur la route. Ceux qui plus tard ont travaillé à la ligne du Pacifique Canadien ont eu une idée de cette nature sauvage et tourmentée semée de rochers et de fondrières, et ils ont compris combien nos voyageurs canadiens avaient besoin d'une robuste constitution pour ne pas succomber aux fatigues de leur voyage.

Du Fort William au lac Winnipeg le trajet se fit sans accidents, sinon sans de rudes fatigues, vu qu'il eut lieu pendant les fortes chaleurs de juillet, époque où les "cousins" sont innombrables, et assaillent les voyageurs par nuages épais. Il n'y a que ceux qui ont voyagé dans ces régions qui ont une idée exacte des tourments que causent ces mouches avides de sang.

* * *

L'entrée du lac Winnipeg était pour la Compagnie une espèce d'entrepôt où se rencontraient tous les voyageurs des postes de l'Ouest et du haut de la Rivière Rouge, pour y attendre l'arrivée des canots de Lachine.

Là, les employés des différents forts prenaient les marchandises et les provisions qui leur étaient destinées pour l'usage de la traite. Ils passaient quelques jours à fêter ensemble, puis chacun reprenait la route de son fort respectif tandis que les hommes venus du Fort William s'en retournaient à ce fort. Lajimonière et son épouse montèrent sur les canots en destination de Pimbina, où il avait demeuré les années précédentes (2).

En remontant la Rivière Rouge, depuis son embouchure jusqu'à Pimbina, on ne rencontrait aucune habitation. Tout était solitaire et sauvage sur les côtes de cette rivière, et dans ces immenses solitudes, aucun autre bruit que le cri des oiseaux fuyant à l'approche des voyageurs ne venait frapper l'oreille. Les nombreux méandres de cette rivière retardent beaucoup la navigation des canots. La distance du lac Winnipeg à Pimbina, par terre, est de 80 milles, tandis que par eau, en suivant tous les détours de la rivière, elle est de plus de 200 milles. Les voyageurs prirent toute une semaine pour en remonter le cours. Enfin, ils arrivèrent à ce poste dans les derniers jours du mois d'août. Lajimonière alla planter sa tente dans le voisinage du Fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Durant les cinq années précédentes que Lajimonière avait passées au Nord-Ouest, il ne s'était lié au service d'aucune Compagnie; il était ce qu'on appelait: "traitant libre"; vendant le produit de sa chasse à qui bon lui semblait, et où il trouvait le plus d'avantages. Il garda toujours par la suite la même liberté de "traitant". Cependant on peut dire que ses sympathies étaient pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, et qu'il n'aima jamais la Compagnie du Nord-Ouest; il le prouva plus tard par les services importants qu'il rendit à Lord Selkirk en 1916, dans la guerre que fit la Compagnie du Nord-Ouest à la colonie écossaise.

Au poste de Pimbina, sur les frontières américaines, les deux Compagnies rivales tenaient chacune un comptoir pour la traite des fourrures. Les coureurs de prairies, chasseurs et traitants venaient en grand nombre passer l'hiver à cet endroit. Les Métis, à cause du grand nombre d'hiverneurs qui venaient camper à Pimbina pour la saison d'hiver, lui avaient donné le nom de "Grand Camp".

Les voyageurs canadiens qui vivaient avec les sauvages avaient pris leurs femmes au pays et, par ce moyen s'étaient acquis la protection et l'affection des Indiens qui les considéraient comme faisant partie de la même famille. C'est de ces alliances que sont nés les demi-sang appelés "métis". L'origine des Métis, comme groupe, ne remonte guère plus loin qu'aux années 1783 et 1784, époque de la formation de la Compagnie du Nord-Ouest. Avant 1784, les coureurs des bois étaient en petit nombre et ne fondaient pas de foyers. Les quelques demi-sang nés d'alliances passagères se perdaient dans une tribu et ne portaient pas le nom de métis (3).

Après 1784, les Canadiens montés par centaines dans les pays d'En-Haut, se marièrent presque tous à des femmes indiennes, et formèrent de nombreuses familles. En 1806, les chefs de ces familles étaient non pas des Métis mais des Canadiens, et ils étaient nombreux; nous pourrions donner une longue liste de leurs noms.

Quand J.-B. Lajimonière arriva à Pimbina avec sa nouvelle épouse, il y rencontra plusieurs trappeurs canadiens, ses amis, campés auprès du Fort avec leur famille.

Cette société étrangère, pour Marie-Anne Gaboury, n'était guère propre à la distraire des ennuis qui l'assaillirent en arrivant dans cette contrée sauvage.

Les femmes des trappeurs canadiens ne parlaient que la langue de leur tribu, et l'épouse de Lajimonière ne savait que le français; de sorte que la conversation se bornait à des signes comme entre sourds-muets. On peut juger des jours d'ennui qu'elle eut à dévorer, quand, seule sous sa tente, pendant que son mari allait chasser, elle se reportait par la pensée vers sa famille qu'elle avait quittée pour toujours et son cher Canada qu'elle n'espérait plus revoir. Mais disons que, si elle versa beaucoup de larmes, elle sut chercher dans la prière les forces dont elle avait besoin pour remplir la mission que la Providence semblait lui préparer, celle d'aider les premiers missionnaires qui, douze ans plus tard, viendraient à la Rivière Rouge.

* * *

J.-B. Lajimonière, durant son premier séjour à Pimbina, avant de descendre à Maskinongé, avait connu une Indienne qu'il se proposait d'épouser. Celle-ci l'attendait pour lui rappeler sa parole à son retour du Canada.

Grand fut son désappointement quand elle vit Lajimonière revenir avec une femme de son pays, une Canadienne "blanche", comme les Indiens s'expriment; alors la jalousie s'empara d'elle et elle forma le dessein d'empoisonner l'"étrangère".

Les sauvages infidèles savent préparer des breuvages qui communiquent à leurs ennemis des maladies étranges qui ressemblent fort à des maléfices. Ils prononcent sur ces potions des paroles magiques et prient leur "Manitou" de les aider à causer du mal à leur ennemi. Beaucoup de personnes qui ont longtemps vécu avec les Indiens affirment que les maléfices ne réussissent que trop à produire l'effet désiré.

Pour réussir dans son dessein, l'ancienne fiancée de Lajimonière dissimula sa jalousie et se montra, envers la nouvelle venue, le plus aimable possible; sous prétexte de lui rendre des services, elle se mit à la visiter tous les jours dans sa loge.

Madame Lajimonière ne soupçonnant aucune mauvaise intention dans les bons procédés de l'Indienne, ne se tenait nullement sur ses gardes. Heureusement, l'Indienne confia son dessein à la femme de l'un des Canadiens campés près du Fort; celle-ci, mue par un sentiment d'humanité, vint avertir Madame Lajimonière du danger qui la menaçait et lui conseilla de s'éloigner du Fort avec son mari pendant quelque temps. Lajimonière, qui connaissait ce que peut inspirer aux sauvages la passion de la jalousie et la soif de la vengeance, partit avec son épouse pour aller se camper dans le haut de la rivière Pimbina, à vingt-cinq milles du Fort, où il demeura jusqu'à la fin de décembre.

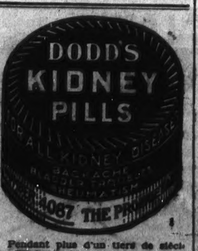
(A suivre)

(1) Le portage est un endroit où la navigation se trouve interrompue par une chute ou un rapide; alors il faut décharger les canots, les sortir de l'eau et les porter, ainsi que leur cargaison, jusqu'au haut du rapide où la navigation redevient possible.

(2) Pimbina était un petit poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson; il s'y tenait un comptoir pour la traite, sur les frontières américaines, il était situé sur le 49e degré de latitude. Le nom de Pimbina vient d'un mot sauvage de la langue Sioux et non du Cris, comme on l'a prétendu.

(3) Un auteur anglais a dit qu'en 1784 les premiers commerçants de fourrures formés en Compagnie "trouvèrent le pays tout couvert de métis". C'est une stupidité, car on peut demander qui les avait engendrés? Le pays n'y était pas même couvert de sauvages puisque ceux-ci y étaient très clairsemés, et ne se trouvaient que par petits groupes.





Les Assurances en cours de la Metropolitan au Canada dépassent le billion

Dividendes aux Porteurs de Police $7,775,000 Plus Elevés que l'An Dernier. Les Placements Canadiens Excèdent $231,000,000.

Parmi les faits remarquables cités dans le rapport annuel des affaires de la Metropolitan Life Insurance Company, il faut mentionner: le maintien de l'échelle des dividendes en 1931, dont il résulte qu'en 1932, il sera payé, à ses porteurs de police plus de $102,400,000 soit une augmentation de $7,775,000 sur 1931 une plus value dans l'actif de la compagnie se chiffrant à $280,093,835, ce qui porte l'actif total à $3,500,115,653, plus considérable que celui d'aucune autre institution financière au monde; le fait d'avoir dépassé le billion de dollars, pour l'assurance en cours au Canada; et l'augmentation des placements canadiens, qui atteignent maintenant $231,036,523.

La Compagnie fait affaires au Canada depuis 60 ans, et l'étendue des activités de la Metropolitan se démontre par le total des polices en force au Canada, au nombre actuellement de 2,824,061, et les paiements aux porteurs de police au Canada en 1931, soit $22,632,607. Pour démontrer quel facteur vital est la Compagnie dans les affaires du Dominion, il suffit de dire que depuis soixante ans, le montant global qu'elle a payé aux canadiens plus ses placements actuels au Canada, excède par plus de $100,000,000 les primes qu'elle a perçues des canadiens lesquelles primes approchent $400,000,000.



M. HARRY D. WRIGHT

Troisième Vice-Président et Gérant au Canada déclare: "les paiements d'assurance-vie et la forte position financière des compagnies d'assurance-vie ont été les grands éléments stabilisateurs durant une période de dépression mondiale des valeurs et aussi de changements sociaux."

Tout comme les années passées, la Compagnie a maintenu en 1931, ses efforts pour le bien-être: les visites gratis par ses infirmières, aux porteurs de police au Canada en 1931 se sont élevés à 405,680 et elle a distribué au Canada durant l'année des bulletins de santé au nombre de 3,326,574.

M. Wright, le troisième vice-président et gérant au Canada, commentant le montant qui sera payé aux porteurs de police en 1932, dit: "Cette déclaration de dividende au montant de $102,400,763 constitue la plus forte déclaration annuelle qui ait jamais été faite par une compagnie d'assurance-vie, et comme la Metropolitan est une organisation mutuelle sans actionnaires, tous les surplus divisibles font retour aux porteurs de police de la Compagnie."

Le rapport indique que $459,680,242 ont été payés aux porteurs de police de la Metropolitan ou à leurs bénéficiaires, en 1931 et que de ce montant $307,416,060 ont été payés à des porteurs de police vivants, tandis que le solde de $152,264,182 est allé aux bénéficiaires, après décès. Ces chiffres, ajoute M. Wright, démontrent à l'évidence, quel facteur important sont les compagnies d'assurance-vie dans la vie économique de la nation. Les paiements d'assurance-vie et la forte position financière des compagnies d'assurance-vie, ont été les grands éléments stabilisateurs durant une période de dépression mondiale des valeurs et aussi de changements sociaux."

On a remarqué dans le rapport, la moyenne des affaires journalières de la Metropolitan, durant l'année. Le rapport s'exprime ainsi: "La moyenne quotidienne des affaires de la Compagnie durant l'année représente le paiement chaque jour de 2,177 réclamations; l'émission ou la remise en valeur, chaque jour de 18,959 polices d'assurance-vie; $11,320,790 chaque jour, d'assurances émises, augmentées ou remises en vigueur; $2,226,280 représentant chaque jour les paiements aux porteurs de police, ou les additions à la réserve; et chaque jour, une augmentation de $924,402 dans l'actif."

Une nouvelle industrie agricole

La vente d'arbres de Noël est devenue en ces dernières années une entreprise très importante au Canada. On estime qu'il se coupe environ 4,000,000 d'arbres tous les ans pour le marché de Noël et presque tous sont exportés aux Etats-Unis. Ils viennent pour la plupart de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. En 1930 ces exportations d'arbres ont rapporté aux expéditeurs la somme d'environ $305,396.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

MARCONI vient de sortir un appareil combinaison ondes courtes et longues pour $144.50.

Cet appareil super-hétérodyne complète dix tubes avec nouveau procédé de montage dépassant en résultat ce qui se fait de mieux à l'heure actuelle.

Le contrôle de volume est automatique. Plus de sienement qui s'évanouissent. La réception aux ondes courtes vous permet, même l'été et en plein jour d'égaler la réception nocturne de l'hiver sur les ondes longues.

Le meuble est de toute beauté. Le prix défie toute comparaison.

Seuls agents pour Saint-Boniface
FONTAINE & COMPAGNIE
165, ave. Provencher **Tél. 201 427**

A LOUER — Suite de 6 chambres, 202, ave. Provencher. S'adresser à **179, ave. Provencher, Saint-Boniface. Téléphone 201 986.** 41

BON MENAGE, sans enfants, expérience sur la ferme, demande place pour le 1er avril. Femme capable de traire les vaches. Pour renseignements, s'adresser à **P. Meirkebeck, a/s M. Vanderschaeghe, Routledge, Man.** 44p

BELGE, veuf, 50 ans, sans enfants, propriétaire, cherche une bonne compagne ayant un peu d'argent pour se marier. S'adresser à **Boîte 18, la "Liberté".** 42p

A LOUER — Premier étage, 5 pièces et grande cave, $20. Deuxième et troisième étage, huit pièces, $25, semi-modernes et très confortables. 162 et 164, rue Dumoulin. Décorations désirées. S'adresser à **E Prénovault, 534, rue Ritchot, Saint-Boniface. Tél. 201 321.** 42

GAGNEZ $20.00 et plus par semaine en cultivant champignons pour nous, dans caves et hangars toute l'année. Commencez maintenant. Expérience pas nécessaire. Nous achetons tout ce que vous cultivez. Livret illustré gratuit. **Royal Mushroom Co., Dépt 217, Montréal, Canada.**

AU SACRE-COEUR

Feu M. Alphonse Chauvin

Un vieillard de 87 ans, M. Alphonse Chauvin, administré le 8 mars, est décédé le 12 mars, à 5 heures de l'après-midi.

Né à Longueuil, le 24 avril 1845, il vint au Manitoba en 1877 s'établit à Saint-Pierre-Jolys, vendit le terrain où se trouve aujourd'hui la Maison Saint-Joseph d'Otterburne, puis, il y a sept ans, vint demeurer chez sa nièce, à Winnipeg, au numéro 568 de la rue Balmoral.

Transporté à Saint-Pierre-Jolys sous la direction de M. Desjardins, entrepreneur de pompes funèbres, c'est là que les funérailles eurent lieu, lundi dernier, à 10 h. M. l'abbé Ad. Sabourin, curé, chanta le service, ayant pour diacre et sous-diacre les RR. PP. Lesage et Senécal, C.S.V., d'Otterburne. M. Arthur Chauvin, neveu du défunt, vint de Spalding, Sask., pour assister aux funérailles. Nos plus vives sympathies.

La Société Saint-Jean-Baptiste

Le dimanche 13, avait lieu l'assemblée mensuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste. Après la lecture des rapports du secrétaire et du trésorier, on procéda à l'admission de seize nouveaux membres.

Le conférencier désigné ayant été empêché au dernier moment de venir nous donner une conférence, M. B. Léveillé accepta de le remplacer, et nous donna une intéressante causerie sur "le salaire familial". Le Dr G.-M. Laflèche le remercia en termes heureux.

Soirée à la salle paroissiale

La partie de cartes de dimanche dernier, donnée sous les auspices de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, vint allonger la liste des grands succès de l'année. Une grande part des mérites en revient à l'organisatrice, Mme R. Michaud; que madame veuille bien agréer nos félicitations et nos remerciements; que, par madame l'organisatrice, toute la Fédération sache le prix que nous attachons à l'oeuvre d'une si réjouissante soirée paroissiale au profit de l'école du Sacré-Coeur.

Comme une autre colonne du journal contient certains détails de cette soirée, en particulier du programme musical sous la direction de Mme Chauvière, veuillez vous y référer; inscrivons ici les noms des gagnants les prix en argent:

Au whist: Mme A. Provost, Mlle A. Desilets, Mlle R. enthon et Mlle R. Côté; MM. A. Verhaghen, M. Kones, D. Simpson, M. Métail.

Au bridge: Mme O. Bourbonnais, Mme H. Labergé, Mme A. Louis; MM. P. de Saint-Denis, J.-H.-N. Léveillé, J.-A. Hébert.

Deux autres gagnèrent des prix d'entrée.

Ligue de Quilles

Equipe—	G.	P.	Pts	Moy.
Bédard	21½	11½	43	176
Comeau	20½	12½	41	169
L'Heureux	19	14	38	175
Larivière	19	14	38	168
Belair	18	15	36	170
Sala	17	16	34	166
Léveillé	10	23	20	167
Pélissier	7	26	14	157

Records d'équipes — Haute partie avec handicap: équipe L'Heureux, 978; hautes trois parties avec handicap: équipe Comeau, 2434; plus de 200: équipe L'Heureux, 68.

Records individuels pour demoiselles — Haute partie: H. Léger, 271; hautes trois parties: Y. Sala, 636; plus de 200: J. Vien, 16.

Records individuels pour messieurs — Haute partie: G. Bédard, 354; hautes trois parties: G. Bédard, 740; plus de 200: D. Delair, 35.

• • •

Pour Pâques, la chorale est à répéter la Messe Saint-Jean-Baptiste, de René Quignard. Dimanche prochain, Mlle Rosa Genthon chantera "Les rameaux", de Faure. Le vendredi saint, dans l'après-midi, des extraits des "Sept Paroles", de Dubois, seront donnés comme suit: "O vos omnes", soprano, Mme Geo. Laflèche; "Hodie mecum eris", ténor, M. Lucien Glénat; "Deus meus", baryton, M. J.-E. Perras.

• • •

M. Joseph Sala, qui a subi une grave opération il y a une quinzaine de jours, est de retour chez lui, en pleine voie de convalescence.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Dimanche soir, quarante tables de bridge et whist remplissaient la salle paroissiale du Sacré-Coeur. On ne peut s'empêcher d'admirer le dévouement, l'esprit d'organisation qui sont à la base d'un tel succès. Mme Michaud mérite certainement de chaleureux compliments. Mme Chauvière n'a pas contribué pour peu au charme de la soirée. Un programme varié et choisi, rendu par des artistes de talent, a complété la soirée.

Mlles Phaneuf et Boivin, accompagnées par Mlle Cécile Toupin, se sont fait entendre dans "Les deux rivales", de Bordèse, et la Sérénade de Schubert; Mlle Roy a admirablement rendu "La mule du Pape", de Daudet.

MM. Bohden Hubicki au violon et M. Stewart Robb au piano ont joué Valse en fa majeur de Brahms, et l'Adagio de Bizet. Et enfin, Mme Murphy, accompagnée par Mlle Gertrude Moreau, a chanté "Bird's Song at Eventide", d'Eric Coates, et "Morning", d'Oley Speaks.

Certainement les rappels prolongés et enthousiastes de l'auditoire ont dû prouver aux artistes combien leur talent était apprécié.

A Mme Michaud, la Fédération offre sa reconnaissance pour son dévouement et sa grande générosité.

Chevaliers de Colomb

Le concours annuel de bridge des Chevaliers de Colomb commencera le 20 mars. Comme de coutume, de magnifiques prix seront distribués aux gagnants. Tous les amateurs désirant prendre part à ce concours sont priés de s'adresser au Dr E.-J. Jarjour.

Sur le Ranch de Constantin-Weyer

par DONATIEN FREMONT

Le directeur de la **Liberté** passe au crible l'oeuvre de M. Constantin-Weyer et dit franchement ce qu'il en pense. Le lauréat de l'Académie Goncourt y perd un peu de son prestige, mais le bon sens et la vérité historique y reprennent leurs droits. 160 pages de polémique alerte et instructive, 35 sous franco aux bureaux de la **Liberté** et dans les librairies françaises.

Un éleveur de volailles du Manitoba établit un record mondial

Elswood Bole, gérant de la ferme Riverside, a réussi à élever mille poussins Leghorn sans une seule perte causée par la nourriture.

Cet exploit démontre les possibilités de l'élevage des volailles au Manitoba. Les poussins sont nourris avec un aliment spécial, résultat d'expériences faites par M. Bole depuis sept ans.

La ferme Riverside est à Grande Pointe, à sept milles au sud-est de Winnipeg; son étendue est de 720 acres. M. Bole, qui a commencé avec 40 poulets en 1920, en a maintenant 4,000.

Les mille poussins viennent des poules de M. Bole; les oeufs ont été couvés dans une couveuse en cèdre faite par lui-même.

• • •

Trop faible pour travailler

"Ma fille dut subir une opération et elle ne se sentit plus jamais bien après", écrit Mme Claudius Pelletier, de Lewiston, Maine. "Elle était devenue si faible qu'il lui était impossible de faire quoi que ce soit et elle était aussi beaucoup troublée par de mauvais rêves. Après l'emploi d'une bouteille de Novoro du Dr Pierre elle se sentit assez forte pour faire quelques travaux de ménage et quelques mois après elle avait augmenté de 20 livres et pouvait de nouveau reprendre son travail." Cette remarquable médecine faite de plantes, fortifie les fonctions de l'estomac, améliore le procédé de digestion et aide à procurer un bon appétit. Si toutefois vous ne pouvez l'obtenir dans votre voisinage, écrivez au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill., qui vous en enverra une bouteille d'essai pour un dollar, port payé, ou vous donnera gratuitement tous les renseignements voulus. Livré exempt de douane au Canada.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.